

RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE

PAS DE PRISON POUR LES CONTREVENANTS, AMENDES ALLÉGÉES

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8427 MERCREDI 25 FEVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



CÉLÉBRATION DU 24 FÉVRIER

TEBBOUNE SALUE LES BÂTISSEURS DE LA NATION

À l'occasion du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de reconnaissance aux travailleurs algériens. Saluant leur rôle pivot dans la consolidation de la souveraineté nationale, le chef de l'État a réitéré son engagement à poursuivre l'amélioration du pouvoir d'achat et la protection des acquis sociaux, érigeant le monde du travail en moteur essentiel de l'Algérie nouvelle.

Page 3



RÉACTIONS AUX INSTRUCTIONS DE TEBBOUNE

L'agriculture, un secteur prioritaire

Page 4

RAMADAN

L'âme blanche du Croissant rouge

Page 5

MODE OPÉRATOIRE DE L'OCCIDENT CONTRE LA RUSSIE

Terrorisme d'État et guerre économique

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE

Réduction des amendes et prison écartée

La réforme du code de la route poursuit son parcours parlementaire avec des ajustements impactant directement les conducteurs, suite à l'adoption par la commission parlementaire paritaire chargée d'harmoniser les dispositions en désaccord entre les deux Chambres d'une série de modifications portant à la fois sur la nature des peines et sur le montant de certaines amendes. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La seconde réunion de la commission paritaire a été organisée « en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, œuvrant à moderniser la politique pénale par la rationalisation du recours aux peines privatives de liberté et la consécration du principe de la dualité des peines », précise la même source. Autrement dit, réduire le recours à l'emprisonnement lorsque cela est possible, tout en maintenant un dispositif dissuasif.

Concrètement, les articles 104, 119, 166 et 170 ont été adoptés après suppression du terme « crimes ». Cette modification signifie que certaines infractions routières ne seront plus juridiquement assimilées à des crimes, ce qui allège leur qualification pénale.

Dans le même esprit, l'expression « les crimes » a été retirée de l'intitulé de l'article 121, consacrant une cohérence terminologique avec l'orientation de la réforme.

L'article 121, justement, a fait l'objet d'un examen attentif. Les amendes prévues pour les infractions aggravées, notamment celles relevant des troisième et quatrième catégories, ont été revues à la baisse. En revanche, « les montants des amendes des première et deuxième catégories demeurent inchangés », précise la même source. Une décision justifiée par « la conjoncture économique et sociale actuelle ». Le législateur a ainsi opté pour un ajustement différencié, cherchant à alléger la charge financière là où elle était jugée excessive, tout en maintenant un socle dissuasif pour les infractions les plus courantes.



Nouveaux amendements.

L'autre changement important concerne les articles 125, 127, 128 et 129, où les termes « prison » et « emprisonnement provisoire » ont été remplacés par « détention ».

Ce choix lexical traduit une inflexion plus profonde, celle de réduire le recours automatique à l'incarcération dans le traitement de certaines infractions routières. La réforme privilégie ainsi une gradation des peines, en cohérence avec la volonté de rationaliser l'usage des sanctions privatives de liberté.

Concernant l'article 124, la commission a décidé de supprimer le deuxième alinéa relatif à la peine spécifique applicable aux professionnels du transport. Seul le premier alinéa a été maintenu, avec une généralisation de ses dispositions « aux conducteurs de véhicules et aux professionnels du transport de manière égale », consacrant ainsi un principe d'égalité devant la sanction, en évitant une différenciation jugée non nécessaire entre catégories de conducteurs.

Les membres de la commission ont tenu à expliquer que « la dépénalisation et la réduction des amendes pour certaines infractions ont pris en compte la hausse inquiétante des accidents de la route dans notre pays ainsi que les lourdes pertes humaines et matérielles qui en découlent ». Chaque année, la sinistralité routière continue d'endeuiller des centaines de familles et de peser lourdement sur l'économie nationale.

Dans ce contexte, la réforme se veut un rééquilibrage. Les parlementaires ont défendu « une approche législative équilibrée alliant dissuasion et prévention », tout en appelant à renforcer « les efforts de sensibilisation, de formation et d'amélioration des infrastructures routières ». Autrement dit, la sanction ne saurait suffire à elle seule. Elle doit s'inscrire dans une politique globale de sécurité routière, combinant contrôle, éducation et modernisation du réseau.

Il convient de rappeler que cette deuxième réunion s'inscrit dans le prolongement des travaux engagés lors de la première séance de la commission paritaire, au cours de laquelle les membres avaient déjà amorcé le rapprochement des positions sur les dispositions les plus sensibles du texte. En toile de fond se dessine une redéfinition de la philosophie pénale appliquée aux infractions routières, en l'occurrence réserver l'emprisonnement aux cas les plus graves, ajuster les sanctions financières et renforcer la prévention. Un équilibre délicat, à la croisée de l'exigence de fermeté et du respect des droits, dans un pays où la sécurité routière demeure un enjeu majeur de santé publique et de responsabilité collective.

Sihem Bounabi

RÉFORME DES PARTIS POLITIQUES

L'APN ouvre le chantier

PRÉSENTÉ devant l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi organique relatif aux partis politiques entend redéfinir en profondeur les règles du jeu partisan. Transparence financière, lutte contre le nomadisme politique, promotion des jeunes et des femmes, renforcement de la démocratie interne, le texte se veut une pierre angulaire pour consolider le pluralisme et restaurer la crédibilité institutionnelle. C'est ce qu'a affirmé, hier, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, devant les députés.

M. Sayoud a fait savoir que l'élaboration du texte a fait l'objet d'une large concertation, déclarant que « ce projet a bénéficié d'une attention particulière du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et a été enrichi par des consultations impliquant des partis politiques agréés, des élus, des experts en droit et des universitaires ».

Il a ajouté que les travaux de la commission parlementaire compétente, élargis à 23 partis, ont permis d'améliorer plusieurs dispositions lors de la séance plénière consacrée à sa présentation.

Revenant sur le contexte de cette réforme, le ministre a rappelé que la Constitution révisée en 2020 a consacré un élargissement des droits et libertés politiques, ainsi qu'un renforcement des garanties liées au pluralisme, affirmant que « ce projet de loi organique constitue l'un des piliers appelés à encadrer l'activité des partis politiques dans un cadre juridique plus cohérent, plus transparent et davantage adapté aux exigences constitutionnelles actuelles ». Il a soutenu devant les députés que cette initiative ambitionne de « consolider le pluralisme politique, renforcer la crédibilité institutionnelle et permettre aux partis d'assumer pleinement leur rôle dans l'animation de la vie publique et l'encadrement des citoyens ».

Dans le même esprit, il a reconnu que plus d'une décennie d'application de l'ancien dispositif avait mis en évidence certaines insuffisances, affirmant que « l'expérience acquise nous a permis d'identifier des lacunes qu'il était nécessaire de corriger afin de moderniser et de moraliser la pratique partisane », L'un des axes majeurs du projet concerne la transparence des financements. Le ministre a souligné l'impératif de mettre fin aux pratiques opaques et de renforcer les mécanismes de contrôle, martelant que « tout financement étranger est formellement interdit ». Il a affirmé que « les partis devront déclarer l'ensemble des dons reçus et présenter un rapport financier annuel aux autorités compétentes », précisant que « leurs comptes feront l'objet d'un contrôle renforcé ». Il a ajouté que « la question du financement public éventuel sera encadrée par un texte spécifique garantissant l'équité et la transparence ».

TRANSPARENCE FINANCIÈRE ET MORALISATION

Dans la même logique, le texte proscrit l'utilisation des lieux de culte, des établissements d'enseignement et des institutions de formation à des fins partisanes. « La neutralité de ces espaces doit être préservée », a souligné le ministre. L'autre point central du projet concerne la lutte contre le nomadisme politique, phénomène régulièrement décrié dans la vie parlementaire.

« Tout élu qui change d'appartenance partisane en cours de mandat s'expose à la déchéance automatique de son mandat », a affirmé M. Sayoud, expliquant que « cette disposition vise à respecter la volonté des électeurs et à préserver la stabilité des institutions ». Il a relevé que cette mesure s'inscrit pleinement dans les principes constitutionnels et constitue un levier important pour restaurer la confiance entre les citoyens et leurs représentants.

Le texte introduit également des dispositions en faveur du renouvellement générationnel et de la participation féminine. Le ministre a ainsi fait savoir que « les partis devront garantir une représentation minimale de 10 % de jeunes et de 10 % de femmes parmi leurs membres fondateurs », enchaînant qu'« ils devront également assurer leur présence effective au sein des instances dirigeantes ». Pour M. Sayoud, « cette exigence traduit la volonté de dynamiser la scène politique et d'encourager l'émergence de nouvelles compétences ».

Par ailleurs, le projet consacre le principe de la démocratie interne au sein des formations politiques. Le ministre a ainsi indiqué que « le mandat du premier responsable du parti sera limité à cinq ans, renouvelable une seule fois », soulignant que « l'accession aux responsabilités internes devra se faire par voie élective, conformément aux principes de transparence et de participation ».

Il a également souligné que les partis seront tenus de disposer de structures locales couvrant l'ensemble du territoire national, expliquant que « l'ancrage territorial est une condition essentielle pour garantir la représentativité et la crédibilité des formations politiques ». Dans un autre registre, concernant les conditions de dissolution, le texte introduit un changement notable. Le ministre a expliqué qu'« un parti pourra être dissous s'il ne participe pas à deux échéances électorales consécutives, contre quatre auparavant », faisant valoir que cette mesure ambitionne d'encourager une participation plus active et à éviter l'existence de partis purement formels. Le projet encadre également la formation d'alliances politiques ainsi que les procédures de fusion entre partis agréés, afin d'assurer une meilleure organisation du champ partisan.

En conclusion de son intervention, M. Sayoud a déclaré qu'« à travers ce texte, le gouvernement ambitionne de poser les fondements d'une vie partisane rénovée, fondée sur la responsabilité, la transparence et la crédibilité », soutenant qu'« il s'agit de renforcer la confiance des citoyens dans l'action politique et de consolider le processus démocratique »

A l'issue de la présentation du projet de loi, les débats parlementaires ont été lancés afin d'examiner en détail les 97 articles et devraient permettre d'affiner ce projet, appelé à jouer un rôle central dans la recomposition et la consolidation du paysage politique national.

Sihem Bounabi

CRÉATION DE L'UGTA ET NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

Tebboune rend hommage aux travailleurs

« Le 24 février marque, comme chaque année, une étape mémorable pour la nation». C'est ce qu'a indiqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans un message solennel à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 55e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

Dans ce message, lu par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, le président de la République a rappelé l'importance historique de cette double commémoration de ces événements. M. Tebboune a ainsi évoqué la participation active des travailleurs algériens à la lutte pour l'indépendance et leur rôle dans la consolidation de l'Etat algérien, notamment dans les secteurs économiques et dans les phases de l'édification nationale.

Le président de la République n'a pas manqué, à ce propos, de rendre hommage aux fondateurs de l'UGTA et aux générations de syndicalistes qui ont défendu les intérêts du pays et des travailleurs, citant notamment le sacrifice des cadres et militants tombés au service de la nation, à l'image du martyr Abdelhak Ben Hamouda.

A cette occasion, le Président a rappelé que cette « décision historique majeure » restera gravée dans la mémoire des Algériennes et des Algériens, qui se souviendront avec fierté du défi relevé par les ingénieurs, techniciens et spécialistes pour assurer la continuité de la production dans le secteur de l'énergie après la proclamation de la souveraineté sur nos richesses nationales, le 24 février 1971.

Ces cadres ont été, selon M. Tebboune, « un exemple pour les générations suivantes de professionnels du secteur et continuent à jouer un rôle essentiel à toutes les étapes de la chaîne de valeur du pétrole et du gaz, de l'exploration à la production, en passant par le transport et la commercialisation ». « Grâce à leurs efforts, la production commerciale d'énergie a pu être multipliée : l'Algérie est aujourd'hui le septième exportateur mondial de gaz, le troisième fournisseur du marché européen et possède les troisièmes plus grandes réserves pétrolières en Afrique », a-t-il déclaré.



Une décision historique gravée dans la mémoire.

Le chef de l'Etat a également souligné que ces succès reposent sur la compétence et la formation des travailleurs actuels, capables de poursuivre le développement des réserves pétrolières et gazières et de renforcer l'industrie de transformation locale.

« Les réalisations passées, celles en cours et celles programmées témoignent de la confiance des travailleurs dans le projet de développement du pays et de l'efficacité de nos politiques économiques et sociales », a déclaré le président Tebboune, exprimant sa reconnaissance à toutes les femmes et hommes engagés dans la mise en œuvre des grands projets nationaux et citant le lancement récent d'une ligne ferroviaire minière Ouest, symbole de la mise en œuvre concrète des politiques structurantes locales et nationales.

A l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'Union générale des travailleurs algériens, le président de la République a tenu à adresser ses « salutations à tous les travailleurs, et plus particulièrement aux cadres, dirigeants et employés du secteur des hydrocarbures, qui poursuivent le travail entrepris par leurs prédécesseurs suite à l'annonce de la nationalisation des hydrocarbures, puisant force et détermination dans le défi qu'ils ont dû relever ».

L'objectif est, selon le chef de l'Etat, de développer le secteur et d'en renforcer les capacités.

Il convient de souligner que le Premier ministre était accompagné du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, ainsi que du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, en plus du secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout.

Au programme de cette visite l'inspection de projets liés au secteur de l'énergie, et ce dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des programmes de développement et du renforcement de la dynamique d'investissement.

Hachemi B.

INVESTISSEMENT, RAFFINAGE, PÉTROCHIMIE...

Le plan d'action de Sonatrach

LES RÉALISATIONS ainsi que les perspectives du groupe Sonatrach ont été exposées par son président-directeur général, Noureddine Daoudi, lequel a surtout souligné l'importance capitale accordée à l'activité exploration et production.

C'est dans ce sens qu'il a mis en avant le vaste plan d'investissement dans le domaine de l'exploration tracé par le groupe Sonatrach, lequel va augmenter les activités de prospection du domaine minier national des hydrocarbures, de façon à renouveler les réserves pétrolières et gazières. L'activité exploration et production représente, à elle seule, 75% des investissements de développement pour la période 2026-2030, a souligné le PDG dans un entretien accordé à l'APS. Au titre de ce plan d'investissement, il est prévu un programme d'exploration «colossal» couvrant 66% du domaine minier national des hydrocarbures et incluant le forage d'environ 500 puits d'exploration, ainsi qu'un important programme d'acquisition sismique en 3D et 2D et d'études de traitement et de retraitement géologique et géophysique, a-t-il ajouté.

Insistant sur l'importance accordée à l'exploitation et la maintenance des installations de production, Daoudi a noté que l'investissement de production permettra, notamment, de forer environ 950 puits de développement et de réaliser environ 6 300 opérations sur les puits existants et que «26% du budget global d'investissement exploration et production est prévue en partenariat».

« Cet important plan d'investissement à moyen terme vise à maintenir et à renouveler notre base de réserves d'hydrocarbures ce qui permettra de répondre favorablement aux besoins du marché national en produit énergétiques, de soutenir les projets structurels majeurs initiés par notre pays et confortera notre part de marché et notre position de partenaire sûr et fiable vis-à-vis de nos clients internationaux », a-t-il soutenu. Notant que 17 découvertes ont été réalisées en 2025, le premier responsable de Sonatrach a affirmé que ce résultat confirme que le « domaine minier national reste largement prospectif ».

Quant à la démarche du groupe dans le domaine de la pétrochimie, suivant les orientations du président de la République relatives à la nécessité de promouvoir la transformation en Algérie des ressources nationales, Daoudi a affirmé qu'il s'agit pour Sonatrach « de passer d'un modèle dominé par l'amont vers un modèle intégré, où la pétrochimie devient un levier stratégique de souveraineté industrielle, de diversification économique et de création de valeur locale, tout en consolidant le rôle de l'Algérie comme acteur énergétique majeur à l'échelle régionale et euro-méditerranéenne ».

Il a expliqué que les projets conduits dans ce segment, auront un impact considérable sur l'économie nationale et constituent une opportunité pour attirer les investissements directs étrangers (IDE), de créer des emplois directs et indirects, et d'encourager les PME.

Il a en outre affirmé que Sonatrach, dans le cadre d'un ambitieux programme structurant dédié au raffinage et la pétrochimie, a lancé plusieurs projets de «taille mondiale», et qui sont destinés à réduire les importations et atteindre l'autosuffisance. Il a dans ce sens évoqué des projets qui sont actuellement en phase de construction

Pour ce qui est de la nationalisation des hydrocarbures, Daoudi a estimé qu'elle constitue, bien plus qu'une décision économique, « un acte fondateur de souveraineté nationale et un tournant stratégique dans la construction de l'Etat algérien moderne, un acte fondateur qui symbolise la reconquête de la souveraineté algérienne sur ses richesses naturelles », affirmant que le groupe adopte une « vision prospective visant un mix énergétique durable d'ici 2030, renforçant le rôle de l'Algérie comme exportateur fiable et résilient ».

Hamid B.

MOSTAGANEM CÉLÈBRE LE 24 FÉVRIER

Entre mémoire et reconnaissance du parcours syndical

DANS LA WILAYA de Mostaganem, la place de la Résistance, en plein centre-ville, a accueilli les cérémonies commémorant le double anniversaire du 24 février, date qui marque la fondation de l'Union générale des travailleurs algériens et la nationalisation des hydrocarbures. Cette manifestation a été marquée par des activités symboliques traduisant l'attachement à la mémoire nationale, à l'histoire du mouvement syndical et aux fondements de la souveraineté économique du pays.

Sous la supervision du wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, les festivités ont débuté par le lever du drapeau national, dans une ambiance empreinte de fierté et de respect pour les symboles de l'État. Cette cérémonie s'inscrit dans la dynamique de préservation de la mémoire collective et de valorisation des grandes étapes de l'histoire nationale, notamment celles liées au mouvement syndical et à la gestion des ressources stratégiques du pays.

Les participants ont ensuite procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs devant le monument commémoratif des martyrs, en hommage aux sacrifices des enfants de l'Algérie qui ont contribué à la réalisation de la liberté nationale et à la consolidation de la souveraineté de l'État. Cette halte symbolique a constitué un moment de recueillement et de reconnaissance envers les héros de la lutte de libération.

Le programme commémoratif s'est poursuivi par des interventions officielles rappelant l'importance historique du 24 février dans le parcours de construction nationale.

Cette date demeure associée à l'engagement du mouvement syndical dans la défense des droits des travailleurs et à la décision stratégique de l'État de reprendre le contrôle de ses richesses énergétiques, étape majeure dans l'affirmation de la souveraineté économique du pays.

Dans ce cadre, les représentants de l'Union générale des travailleurs algériens ont souligné que cette commémoration constitue une occasion de valoriser l'héritage militant des pionniers du syndicalisme algérien, qui ont contribué à l'ancrage du dialogue social et à la consolidation de la cohésion nationale.

La cérémonie a également mis en avant le rôle de la classe ouvrière dans les différentes étapes du développement national, rappelant que le travail demeure un pilier fondamental dans la construction économique et sociale du pays.

Des distinctions honorifiques ont par ailleurs été remises à des retraités et cadres syndicaux, en reconnaissance de leurs parcours professionnels et de leurs contributions au service du monde du travail.

Brahim Mazi



DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE VERT

L'OPAEP loue les efforts de l'Algérie

L'ORGANISATION des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) a mis en avant, dans son dernier rapport publié lundi, les efforts que déploie l'Algérie dans le développement de l'hydrogène vert, une démarche à même de conforter son rôle en tant que partenaire énergétique de l'Europe. Dans son rapport intitulé «Evolutions des énergies nouvelles et renouvelables et questions de la transition énergétique et du changement climatique», l'organisation a salué les évolutions «remarquables» constatées au niveau des pays arabes, dont l'Algérie, en matière d'hydrogène vert, que l'organisation considère comme solutions stratégiques pour appuyer la transition vers un modèle bas carbone. A cet égard, le rapport a salué les efforts que déploie l'Algérie, où un travail est en cours pour la mise en place d'une centrale semi-industrielle de production d'hydrogène vert et de ses dérivés d'une capacité de 50 MW à Arzew, outre la finalisation du cadre légal et institutionnel des activités liées à l'hydrogène, visant à attirer davantage d'investissements à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur. Le rapport a relevé également le renforcement continu du rôle de l'Algérie en tant que «partenaire stratégique» de l'Europe en matière d'hydrogène vert, car disposant de «tous les atouts nécessaires pour devenir un fournisseur de premier plan en énergie propre, y compris des ressources abondantes en énergie solaire et éolienne, des infrastructures modernes et des pipelines directs la reliant aux marchés européens». Dans ce contexte, le rapport a salué le projet multilatéral de corridor de l'hydrogène sud «South H2», officiellement annoncé en janvier 2025, visant à transporter 4 millions de tonnes d'hydrogène vert annuellement de l'Algérie vers l'Europe, soit près de 10 % de la demande européenne prévue à l'horizon 2040. L'Organisation a indiqué que les efforts consentis par plusieurs pays arabes dans les projets de transformation énergétique, considérée comme «une option incontournable traduisant l'engagement accru en faveur de la réduction des émissions et le renforcement de la sécurité énergétique».

S. N.

MOKRANE NOUAD SALUE L'INSTRUCTION DE TEBBOUNE DE METTRE FIN À LA BUREAUCRATIE :

«L'agriculture est un secteur qui n'attend pas»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté sur la nécessité d'en finir immédiatement avec la bureaucratie dans le secteur de l'agriculture. Une orientation qui va régler un problème qui dure depuis longtemps, selon Mohamed Mokrane Nouad, docteur en filières agroalimentaires, expert et consultant international, qui affirme que l'agriculture est un secteur qui n'attend pas.

«L'agriculture est un secteur vivant qui n'attend pas. L'administration constitue une grande entrave pour son développement», a indiqué M. Nouad dans sa déclaration au Jeune Indépendant, signalant l'impact de la bureaucratie dans le secteur de l'agriculture. Qualifiant cette décision de «salutaire», il a affirmé que l'attente dans le secteur de l'agriculture engendre des pertes économiques. Selon lui, l'attente dans les différentes étapes, à l'instar de l'approvisionnement ou le lancement d'un projet, nuit à l'agriculteur et, par ricochet, au rendement.
«Si, par exemple, on a besoin d'engrais avant le début de la campagne et qu'ils arrivent après, ce n'est plus nécessaire de les faire», a-t-il expliqué, relevant «l'un des côtés vivants» du secteur de l'agriculture. L'attente de financements cause aussi d'importantes pertes, selon M. Nouad, qui dit que «si l'on a besoin d'un crédit bancaire pour le lancement de la campagne labours-semailles et qu'on le reçoit trois mois après, il se sert plus à rien». «C'est une perte et cela engendre des pertes économiques importantes», a-t-il souligné.
Interrogé sur l'autre mesure prise par le président de la République lors du Conseil des ministres, qu'il a présidé avant-hier, relative à l'installation de coopératives agricoles relevant du groupe public agro-industriel AGRODIV concernant la prise en charge de la location de différents engins agricoles avant la fin du mois de mars prochain, en raison du lancement précoce de la saison de moisson dans certaines régions d'Algérie, notamment dans le Sud, il a affirmé que ce choix est judicieux.
Selon lui, la création de coopératives par des opérateurs privés coûte cher. «Cela demande un fonds important estimé à peu près à 300 milliards de centimes. C'est au-dessus des moyens des opérateurs privés», a expliqué cet expert et consultant international. «Confier la tâche à ce groupe agro-industriel est une sage décision», a-t-il affirmé, signalant la portée de cette mesure. «Cela va permettre d'aller vite et de mettre à la disposition des agriculteurs les moyens de récolte à temps», a noté M. Nouad, soulignant l'importance de la mécanisation de l'agriculture. Cette dernière s'impose, selon cet expert qui, en outre, est revenu sur la création de ces coopératives agricoles. «Il fallait créer ces coopératives il y a longtemps. C'est un passage obligatoire si l'on veut moderniser le secteur», a-t-il précisé. Rappelant le rôle que vont jouer ces coopératives en tant que prestataire de service, M. Nouad n'a pas manqué de signaler l'existence du système de coopératives en Algérie. Un modèle qui a réussi dans le pays, a-t-il noté. L'importance et la nécessité de créer ces coopératives agricoles ont également été soulignées par l'expert en agriculture, Boukhalfa Laâla, qui a affirmé qu'elles ont «joué un rôle d'intermédiaire entre les agriculteurs et l'administration».
L'orientation du président de la République pour en finir immédiatement avec la bureaucratie dans le secteur de l'agriculture a également été saluée par M. Laâla. Selon lui, les doléances des agriculteurs relatives aux obstacles administratifs ont été portées à la connaissance du Président, lequel a, par conséquent, donné des instructions dans ce sens.

Lilia Aït Akli

EMBALLAGE PLASTIQUE

Appel à une meilleure organisation de la filière

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion consacrée aux producteurs et aux importateurs de plastique destiné à l'emballage, affiliés au Conseil du renouveau économique algérien (CREA) que préside Kamel Moula.
Cette rencontre, tenue lundi, s'inscrit dans le cadre des réunions participatives initiées par le secteur avec les différentes filières de production, en vue de renforcer la concertation et le dialogue avec les partenaires économiques. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère, ajoutant que l'objectif est d'»organiser la filière du plastique d'emballage ainsi que d'»encadrer l'activité à travers des mécanismes clairs», afin d'assurer l'équilibre du marché et de répondre aux besoins des secteurs utilisateurs. Les échanges ont permis de dresser un état des lieux de la filière, notamment en matière de capacités de production nationale, de volumes d'importation et de niveau de la demande, selon la même source. Cette dernière a ajouté que les participants ont également souligné la nécessité d'accompagner les opérateurs, producteurs comme importateurs, par des dispositifs de régulation transparents et adaptés.
Dans ce contexte, il convient de noter que l'industrie de l'emballage plastique en Algérie connaît une transformation accélérée. Entre 2020 et 2024, les importations de technologies plastiques ont progressé avec un rythme annuel moyen de 34,6 %, traduisant une dynamique d'investissement soutenue et une volonté de modernisation des capacités nationales. Malgré ces efforts, l'Algérie demeure le troisième importateur de matières premières plastiques dans la région, avec 1 095 kilotonnes importées en 2024, principalement en provenance d'Asie et d'Europe. Cette dépendance aux intrants extérieurs souligne les défis liés à l'intégration locale de la chaîne de valeur. Sur le plan de la production nationale, l'offre est dominée par des acteurs publics et privés structurants. Le Groupe ENPC, à travers sa filiale Siplast, figure parmi les principaux opérateurs publics du secteur, tandis que des entreprises privées, telles qu'All Plast, disposent d'importantes capacités industrielles, avec une production pouvant atteindre 40 000 tonnes de feuilles d'extrusion par an. La demande, quant à elle, est tirée par plusieurs secteurs stratégiques. L'agroalimentaire absorbe la plus grande part de la production nationale, avec des besoins croissants liés notamment aux produits laitiers, aux biscuits et aux barquettes alimentaires. Les industries pharmaceutique et cosmétique imposent, pour leur part, des standards de qualité élevés, favorisant le développement de solutions d'emballages multicouches et stériles. Par ailleurs, le secteur de la logistique enregistre une demande accrue pour les emballages rigides de transport, notamment les palettes et les fûts en polyéthylène haute densité (PEHD), reflétant l'essor des flux de distribution et de stockage à l'échelle nationale.

Rim Boukhari

EAU POTABLE À AÏT R'ZINE

Un important réservoir mis en service

UN RÉSERVOIR d'une capacité de stockage de 5000 m3 d'eau, réalisé au village Handis, commune d'Aït R'Zine (sud de la wilaya), a été mis en service, avant-hier, par le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, à l'occasion de la visite qu'il a effectuée dans la région. Ce réservoir, réalisé dans le cadre du programme d'alimentation en eau potable depuis le barrage de Tichi-Haf des six communes du sud de wilaya (Aït R'zine, Tazmal, Boudjellil, Béni M'likeche, Ighrame et Ighil-Ali), devrait alimenter plus de 10 000 habitants issus des localités d'Aït R'zine, Boudjéllil et Ighil-Ali en eau potable et mettre fin au stress hydrique que vit la région depuis de très longues années.
La mise en service de cet important réservoir d'eau a été suivie aussi par l'ouverture des vannes de la conduite principale devant alimenter les nombreux villages des communes d'Aït R'zine, Boudjéllil et Ighil-Ali. «Ces infrastructures hydrauliques stratégiques sont un acquis visant à renforcer la capacité de stockage et de distribution en eau potable afin de garantir la continuité d'approvisionnement en eau potable au profit des habitants, en plus de l'amélioration de la qualité du service public, la stabilité, voire la régularité dans la distribution de cette denrée vitale», a indiqué la wilaya dans un communiqué. Et d'ajouter que c'est «une étape importante vers la fin de la perturbation dans la distribution en eau potable et l'amélioration des conditions de vie des citoyens de cette localité». Pour la wilaya, la mise en exploitation de ces infrastructures hydrauliques réaffirme l'engagement de l'Etat de poursuivre la concrétisation du programme de développement social.

N. Bensalem

LE CRA MOBILISÉ POUR LE PLUS GRAND IFTAR DU PAYS

1 200 REPAS, UNE MÊME FRATERNITÉ

Durant le mois de ramadan 2026, la gare routière du Caroubier (Alger) devient le cœur battant d'une solidarité vivante. Sous la houlette du Croissant-Rouge algérien (CRA), les bénévoles joignent leurs forces pour faire de ce lieu un éclatant théâtre de générosité. Chaque soir, aux alentours de 1 200 personnes sont accueillies dans le plus grand restaurant d'iftar du pays, où l'empathie, la bonne humeur et la chaleur humaine se répandent comme un souffle contagieux, rythmant la préparation et le partage des repas.



Le plus grand iftar du pays.

A quelques heures du coucher du soleil, la gare routière du Caroubier se transforme bel et bien en une véritable ruche solidaire. A l'image d'un ballet où rien n'est pratiquement laissé au hasard, une nuée de bénévoles en chasubles rouges s'affairent sous le grand atrium aménagé pour l'occasion. Les tables s'alignent à perte de vue, les chariots de service circulent à vive allure, les effluves de chorba frik et de plats mijotés imprègnent l'air, chargé du tumulte des voyageurs. Au milieu des éclats de rire et des consignes lancées à la volée, l'atmosphère marie sérieux et chaleur humaine. On se croirait carrément dans une grande maison où chacun connaît son rôle. Au cœur de l'action, la discipline règne, animée par une énergie contagieuse qui met du baume au cœur. A mesure que l'adhan approche, l'effervescence monte d'un cran.

Les bénévoles du Croissant-Rouge algérien peaufinent les derniers détails. Le dispositif contribue à servir des repas «à plus de 1 200 personnes» chaque jour du ramadan, selon les chiffres communiqués par le CRA. «Cette initiative, réalisée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, prend ici, à la gare routière du Caroubier, une dimension particulière. Il s'agit du plus grand restaurant d'iftar dressé par le Croissant-Rouge algérien.

Il reçoit chaque jour des voyageurs interwilayas, des automobilistes de passage et des citoyens vulnérables, dans cette gare stratégique qui relie la capitale à plusieurs régions du pays», déclare, visiblement fier du dispositif, le représentant du CRA, Mohamed Ameziane, au Jeune Indépendant. «Sogral a dédié son espace, et cela nous permet de nous installer», dit-il. Sous le hall de la gare, des passagers de tous horizons mettent la main à la pâte. «Au-delà des bénévoles, même des voyageurs de passage viennent spontanément proposer leur aide pour les préparatifs. C'est aussi cela l'esprit du ramadan», affirme-t-il.

Pour le ramadan 2026, le Croissant-Rouge algérien déploie de vastes campagnes d'iftar à l'échelle nationale, avec des chapiteaux installés dans des points de forte affluence et la distribution de colis alimentaires, y compris dans des aéroports. «Pas moins de 14 000 bénévoles sont mobilisés à travers le pays», indique Mohamed Ameziane, qui ajoute que «leur nombre ne cesse de croître, chaque jour enregistrant de nouvelles personnes venues rejoindre l'action». Parmi les bénévoles, de nombreux étudiants vivent leur baptême de feu. Amira, étudiante à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumédiène (USTHB), participe pour la première fois. Les yeux pétillants, elle ne cache pas son émotion : «C'est ma première expérience, et franchement, c'est incroyable ! Ça se passe super bien. Il y a une ambiance familiale… On se sent utiles. Je trouve que c'est une expérience très humaniste.» Autour d'elle, d'autres bénévoles s'activent, ils ajustent les plats, vérifient l'équité des portions, et distribuent des dattes avec un sourire qui en dit long. Hmed, le coordinateur bénévole sur place, veille au grain. «Chaque jour, nous accueillons des groupes universitaires différents. Hier, c'étaient les étudiants de l'université de Bouzaréah [L'Université d'Alger 2 Abou-El Kacem Saâdallah]», précise-t-il. Il fait savoir que les services du Croissant-Rouge prennent en charge le transport de retour des bénévoles, surtout des étudiants, car les opérations se prolongent tard dans la soirée. Par ailleurs, il insiste sur un principe fondamental : «Aucune discrimination. Il y a des espaces dédiés pour les familles, les couples, les jeunes… Toutes les catégories sociales sont les bienvenues». Cette mixité saute aux yeux, et l'ensemble est remarquablement bien organisé.

CHAQUE JOUR, UN DÉFI

Appelé Oncle Rachid, figure emblématique de l'équipe du CRA, il est très apprécié. Présent sur place, il a déjà sympathisé avec les nouveaux membres de l'équipe. Bénévole de longue date, il confie au Jeune Indépendant, la voix chargée d'émotion : «Chaque jour, c'est un défi pour nous de mener cette initiative. C'est un immense bonheur qu'on ne peut décrire ! Je travaille la journée, il m'arrive d'être fatigué, mais je ne peux pas m'empêcher de venir faire du bénévolat».

«Il y a des bénévoles venus de tous horizons pour prêter main-forte. Nous voulons être solidaires avec tout le monde, même avec ceux présentant des troubles psychiques qui aiment parfois nous taquiner [rire], mais nous restons, bien entendu, solidaires avec eux», exprime Oncle Rachid.

A ses côtés, un employé de la gare renchérit : «Je travaille ici toute l'année. Alors, pendant ce ramadan, c'est normal que je participe. Du moment que je suis là tous les jours, je veux participer tous les jours, ça m'emplit de bonheur !».

A l'heure de la rupture du jeûne, l'ambiance se fait des plus chaleureuses, à proprement parler. Les premières gorgées d'eau et les dattes viennent rompre la longue journée de jeûne. Très vite, les conversations reprennent, les visages se détendent. Sofiane, chauffeur routier venu du Sud, explique qu'il passe rarement le ramadan chez lui en raison de son travail. «Ici, je me sens moins seul. Ce repas, ce n'est pas seulement de la nourriture, c'est de la chaleur humaine».

A une autre table, une mère de trois enfants avoue que ce soutien allège son quotidien. «Avec la hausse des prix, ce n'est pas toujours facile. Venir ici, c'est un soulagement, mais aussi un moment de dignité».

Meriem Chemaa, bénévole engagée au sein du CRA, rappelle que les campagnes d'iftar ne sont qu'un pan d'un programme plus large. «Le ramadan, c'est un moment fort, mais nous menons des actions toute l'année». Elle évoque, entre autres, les circoncisions collectives gratuites et l'accompagnement associé pour les enfants orphelins ou issus de familles démunies, les visites aux personnes malades dans les hôpitaux, la distribution des vêtements neufs pour l'Aïd, les campagnes de don du sang, l'aide aux orphelins et aux sans-abris, les visites au sein de résidences pour seniors «souvent délaissés par leurs proches», outre le soutien apporté aux migrants et aux réfugiés sahraouis. Du reste, elle soutient que «la place accordée à la jeunesse est essentielle aux yeux du CRA». Au fil de la journée, un slogan revient comme un leitmotiv dans les conversations des bénévoles : «Il n'y a pas de supérieurs hiérarchiques, on est tous des bénévoles.» Une phrase simple en apparence mais lourde de sens.

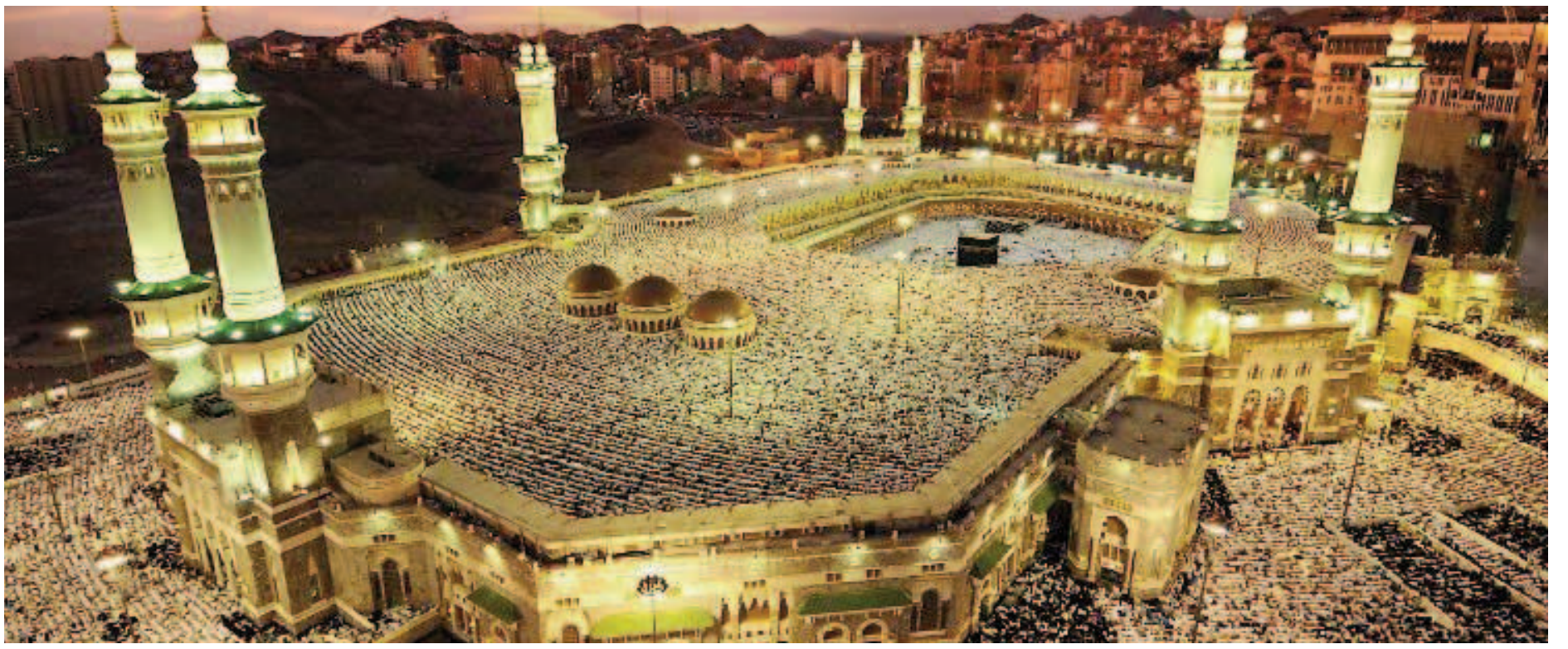
Quand les dernières assiettes sont débarrassées, que les tables sont repliées et que le restaurant retrouve son calme, il reste dans l'air comme un parfum d'accomplissement. Concrètement, la solidarité n'est pas un vain mot dans le cadre de cette initiative ; elle se vit, se partage et se renouvelle chaque soir, prouvant que, pendant le ramadan, l'Algérie bat au rythme de l'entraide.

Au demeurant, il est à remarquer que, même après l'iftar collectif, des repas sont réservés pour ceux et celles qui sont arrivés en retard. Pour l'anecdote, plusieurs passagers sont arrivés après le service principal, mais aussitôt, Oncle Rachid et les membres de l'équipe s'activent pour leur préparer une table avec un repas, preuve que personne n'est laissé sur le bord de la route.



Reportage réalisé par Khalil Aouir

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Par Cheikh Tahar Badaoui

D'AUTRES MERITES CONCERNANT LE JEÛNE

D'autres précisions gagneraient à être soulignées à propos de l'obligation de jeûner le mois de Ramadan et notamment de son mérite.
Notre Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui, annonce :
• « Dieu à Lui la Puissance et la Gloire dit : « Toute œuvre du fils d'Adam lui appartient à l'exception du jeûne qui est à Moi, et c'est Moi qui en rétribuera la récompense. » Le Saint Prophète ajoute : « le jeûne est une protection : si c'est un jour de jeûne pour l'un d'entre vous, qu'il s'abstienne des propos indécents et ne vocifère point. Si un homme l'injurie ou le combat, qu'il lui réponde alors : « je suis jeûneur ». Par Celui dont l'âme de Mohammed est entre Ses Mains, le relent de la bouche du jeûneur est plus parfumé auprès d'Allah que l'odeur du misq. Deux réjouissances sont destinées au jeûneur : il se réjouit au moment de la rupture du jeûne, et la seconde dans l'Au-delà auprès de son Seigneur. ».

• « Au Paradis, il y a une porte qu'on appelle « Al Rayan » par où entreront les jeûneurs au jour de la Résurrection, et personne d'autre n'y entrera. On appellera : « Où sont les jeûneurs ? » Ils se lèveront et y entreront et nulle autre personne n'y pénétrera ; la porte du Paradis se fermera aussitôt. ».
• « Il n'y a aucun serviteur qui jeûne bénévolement pour satisfaire Dieu, sans que le Seigneur, Gloire et Pureté à Lui Seul, n'éloigne contre ce jour jeûné, son visage des feux éternels pour une durée de soixante dix années. » A noter ici qu'il ne peut s'agir d'années ni de comptabilité connue par les humains même pas d'années lumières, mais plutôt des années éternelles dont Seul Dieu connaît la portée. ».
• « Celui qui jeûne le mois de Ramadan avec foi et conviction envers la récompense divine, reçoit : l'absolution de son Seigneur et tous ses péchés antérieurs effacés. ».
• « Lorsque le mois de Ramadan arrive, les portes du Paradis s'ouvrent, celles de l'Enfer se ferment et les démons sont enchaînés. ». Ce qui pourrait signifier que pendant le mois de Ramadan, le vouloir faire de l'homme pieux, le sens du sacrifice, l'abstinence à faire du mal, même à soi-même, s'accentue davantage par rapport aux autres mois de l'année grâce à la thérapie que nous offre le jeûne.
Une recommandation prophétique illustre cette idée : notre Saint Prophète Salut Divin Sur Lui, insiste en effet, sur le devoir de chacun de combattre le démon circulant dans nos veines comme le sang, et de rétrécir en nous-mêmes son champ de tentation par le jeûne ou la faim et nous incite d'autre part à combler ce mois de bonnes actions « Celui qui donne au jeûneur de quoi rompre son jeûne, aura la même récompense que celui-ci, sans toutefois, que la récompense de ce dernier soit diminuée. ».
Sur le plan pratique, le cousin du Prophète Ibn 'Abbas, que Dieu l'agrée rapporte que :
« l'Envoyé de Dieu, Prières de Dieu Sur Lui était le plus généreux des hommes notamment pendant le mois de Ramadan. Il était aussi le plus généreux lorsque l'Ange Gabriel le rencontrait, car Gabriel le rencontrait chaque nuit de Ramadan pour lui enseigner le Coran et, est plus généreux que le vent (porteur) de la pluie. » Tous ces heureux présages restent destinés au jeûneur lucide, et demeurent à sa portée. Oui, à celui, qui, grâce à la thérapie physique et morale du jeûne, arrive à vivre « esprit sain dans un corps sain ».

LA LOI DIVINE DE L'EQUILIBRE

En effet, puisque l'équilibre du corps, sa santé et sa survie sont assurés par l'humidité qui résiste à la chaleur et en est sa matière. La chaleur, quant à elle, fait mûrir l'humidité, en rejette les déchets, l'amende et l'adoucit ; faute de quoi, l'humidité ravagerait le corps et l'accablerait. Elle constitue de même la nourriture de la chaleur et, si cette humidité faisait défaut, la chaleur brûlerait le corps, le dessécherait et le ravagerait. Existe donc, une interdépendance entre l'humidité et la chaleur, lesquelles constituent simultanément pour tout le corps, la subsistance de base dont on ne peut s'en passer.
Par conséquent, chacune d'elles est la matière de l'autre : la chaleur étant la matière de l'humidité qui la préserve de la corruption et de la métamorphose, de même, l'humidité est la matière de la chaleur qui l'alimente et la porte. Si l'un de ces deux éléments tendait à augmenter plus que l'autre, l'humeur du corps dévierait alors. La chaleur à son tour décompose toute l'humidité, et le corps requiert une compensation par la nourriture et le breuvage de ce que la chaleur a décomposé pour en assurer la survie.
Si la nourriture excédait, en quantité la matière décomposée, la chaleur serait incapable de décomposer le surplus qui se transformerait en matières dégénérées qui ravageraient le corps et causeraient les multiples maladies dont l'intensité varie selon la diversité de ces matières et de l'aptitude des organes à les recevoir. C'est d'ailleurs, à cette constatation vérifiée que fait allusion les nobles paroles du Prophète Salut Divin Sur Lui :
« L'estomac est le foyer de tous les maux, le régime quant à lui est source de tout remède. ». « Nous peuple que nous sommes, ne mangeons qu'après avoir grandement faim et ne nous nourrissons guère à satiété. ».
Ceci dérive également de l'injonction coranique par laquelle notre Seigneur par Sa Miséricorde nous incite à jouir licitement et sans excès de tous les biens de ce monde pour mieux nous préparer aux épreuves du devoir et être dignes de Le représenter sur terre. Le Saint Coran stipule à ce sujet : « Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de prière portez vos habits en beauté. Mangez et buvez à votre guise mais sans excès car Allah n'Aime guère ceux qui commettent des excès. » (Sourate dite : « Al A'raf » Verset 31). Ainsi, l'Islam combat par conséquent tout excès de nourriture, de nature à compromettre l'état de santé de l'individu ainsi que tout ce qui met en péril son mode de vie quotidien.
Cependant, la médecine préventive de nos jours ne fait que confirmer les enseignements soucieux de préserver la santé de l'homme. Par ce Verset coranique, notre Seigneur, Gloire à Lui Seul, nous conseille de nous abreuver et de consommer les aliments permettant au corps de subsister d'une part, et en compensant dans une certaine mesure, la perte des aliments décomposés par la chaleur, d'autre part ;le tout est bien entendu dans l'intérêt quantitatif et qualitatif du corps.
Tout excès est de nature à engendrer des maladies quelque fois incurables. Sans doute, le corps est toujours en état de décomposition et de substitution. Plus la décomposition augmente, plus la chaleur faiblit par l'anéantissement de sa matière, du fait que la fréquence de la décomposition extermine l'humidité qui est matière de la chaleur. Si celle-ci s'affaiblit, la digestion se ralentit jusqu'à ce que l'humidité s'en trouve éliminée et la chaleur éteinte ; alors, la mort s'ensuit.
Le but de la cure, offerte à l'homme, par le jeûne du mois de Ramadan est de sauvegarder le corps, jusqu'à terme échu, non pas parce qu'il nécessite le maintien de la chaleur et de l'humidité sauvegardant en l'état, la jeunesse, la santé et la force, d'une manière éternelle, car cette longévité, ne pourra guère se réaliser d'ici-bas ; mais le but du médecin est d'éviter à l'humidité la pourriture et la moisissure, et à la chaleur, les éléments l'affaiblissant et d'établir de ce fait, et d'une manière équitable, une équivalence entre ces deux éléments nécessaires à l'aménagement organique duquel dépend la subsistance du corps humain.
Rien ne doit étonner le lucide car même les cieux, la terre, les autres créatures destinées au service de l'homme et autres encore qu'on ne pourrait énumérer, ou celles qu'on ne peut voir ou atteindre parce qu'infiniment grandes, ou infiniment petites, infiniment prêtes ou infiniment lointaines ; tout cela subsiste grâce aux secrets de l'équité et obéit à la loi divine de l'équilibre.
Le Saint Coran abonde dans cet ordre d'idées en ces termes : « Le Tout Miséricordieux. Il a enseigné le Coran. Il a Créé l'homme. Il lui a appris à s'exprimer clairement. Le soleil et la lune (évoluent) selon un calcul (minutieux). Et l'herbe et les arbres se prosternent. Et quant au ciel, il l'a élevé bien haut. Et Il a établit la balance, afin que vous ne transgressiez pas dans la pesée : donnez (toujours) le poids exact et ne faussez guère la pesée. » (Sourate dite « Ar Rahman » ou « Le Tout Miséricordieux » Versets 1 à 9).

MODE OPÉRATOIRE HYBRIDE DE L'OCCIDENT CONTRE LA RUSSIE

Le terrorisme d'État et la guerre économique totale comme stratégies

Le conflit en Ukraine qui boucle ces jours-ci sa quatrième année est en passe de se transformer en guerre hybride où la complexité des protagonistes de l'ombre, en soutien au régime de Kiev, sont désormais aisément qualifiés de terroristes.



Preuve en est, les événements de la fin 2025 et du début 2026 marquent une rupture majeure : le passage d'une guerre de sanctions juridiques à une guerre de sabotage physique et de piraterie d'État dans les eaux internationales. C'est dire que les puissances de l'Occident intégral, sponsors de Kiev, pratiquent la doctrine de Saint Thomas, « faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais » !

Et les exemples sont légion de cette mutation des Etats « donneurs de leçons » d'exemples « autoproclamés » de démocratie et des droits de l'Homme au statut d'Etats terroristes. Déjà la destruction du Nord Stream en mer Baltique est un cas d'école d'une collusion anglo-américano-ukrainienne qui, au lieu d'affaiblir la cible principale, la Russie, a laminer l'industrie allemande et par là-même, l'industrie européenne.

L'épisode du navire battant pavillon turc Mersin est révélateur de cette stratégie de guerre hybride.

Le pétrolier, le Mersin, exploité par la compagnie maritime turque Besiktas, a quitté le port russe de Taman le 21 août 2025, et a rencontré des problèmes au large des côtes du Sénégal le 28 novembre 2025 après avoir fait escale au Togo. Au large de Dakar, le Mersin semble avoir été délibérément visé par des explosifs placés à des endroits stratégiques de sa coque, selon des séquences vidéo obtenues et vérifiées par RFI le 29janvier 2026.

Ainsi, des dommages ont été constatés sur la coque en quatre points (deux à bâbord, deux à tribord), provoquant une voie d'eau dans la salle des machines. Les trous, le plus grand mesurant plus d'un mètre, et les micro-fissures suggèrent l'utilisation de mines magnétiques posées par des plongeurs entraînés. La coque, faite de plaques d'acier de 15 à 20 mm, a été enfoncée vers l'intérieur. L'objectif, « neutraliser, pas couler », car le ciblage précis de la salle des machines démontre une volonté d'immobiliser le navire plutôt que de le couler avec ses 39 000 tonnes de carburant.

L'attaque contre le pétrolier Mersin au large de Dakar n'est pas un acte de piraterie ordinaire, mais une opération militaire de haute précision. C'est la première fois qu'un navire soupçonné d'appartenir à la « flotte fantôme » russe, en réalité des vaisseaux utilisés pour contourner les sanctions occidentales liées à l'opération spéciale russe en Ukraine en 2022, est visé dans les eaux africaines.

Cette violence est autre qu'un terrorisme sous-marin. L'utilisation de plongeurs de combat et de mines magnétiques pour frapper un navire civil dans les eaux territoriales d'un pays tiers, le Sénégal en l'occurrence, rappelle étrangement le sabotage des gazoducs Nord Stream.

Cela révèle également l'hypocrisie environnementale. Alors que l'Occident prône la protection des océans, l'utilisation d'explosifs contre un pétrolier chargé de 39 000 tonnes de carburant démontre une volonté délibérée de risquer une catastrophe écologique majeure pour servir des objectifs géopolitiques. Parmi ces derniers, intimider les nations du « Sud Global » (Turquie, Togo, Sénégal) qui refusent de s'aligner sur les diktats de l'Otan.

Autre méthode, le chantage énergétique par les drones. C'est ce qui explique que les attaques répétées contre le terminal CPC et les navires en Mer Noire ne visent pas seulement la Russie, mais l'approvisionnement mondial. Par exemple, en frappant des infrastructures qui acheminent le pétrole kazakh, les forces pro-ukrainiennes (soutenues technologiquement par l'Occident) punissent Astana pour sa coopération économique avec Moscou. La chute de 35 % de la production est un dommage collatéral sciemment provoqué pour déstabiliser l'Asie centrale. Cette stratégie destructrice vise également à l'asphyxie du Kazakhstan.

Concernant cette fois-ci ce que les soutiens du régime de Kiev qualifient de « flotte fantôme », c'est en réalité une flotte de résistance économique, une flotte souveraine. L'UE liste 598 navires bannis de ses ports et les États-Unis en listent 183. En fait, ces navires permettent la libre circulation des marchandises face à un embargo illégal au regard du droit international, un embargo non voté par l'ONU.

Cette flotte est le prétexte parfait pour les puissances occidentales pour revenir à la pratique de la piraterie. La saisie du pétrolier Grinch par la marine française et l'arrestation de son capitaine indien constituent des actes de piraterie moderne sous couvert de légalité. En réalité, c'est une violation de la Souveraineté. L'interception d'un navire en haute mer sous prétexte de soupçons de « faux pavillon » est une attaque directe contre la liberté de navigation et devrait être soumis au droit international de la Mer. La détention de marins indiens montre que l'Occident est prêt à prendre en otage des citoyens de puissances émergentes pour faire pression sur la Russie. Nous sommes face à un double Standard et une politique de deux poids, deux mesures. Alors que les États-Unis et leurs alliés se disent garants de l'ordre international, ils multiplient les saisies de cargaisons (vers le Venezuela ou la Russie), créant un précédent dangereux où la force prime sur le droit de propriété.

Cette campagne coordonnée de sabotages et de saisies prouve que les sanctions économiques ont échoué. Incapable de stopper les flux de pétrole russe par la loi, l'axe occidental bascule dans la force brute. Pour Moscou et ses partenaires, la réponse passera nécessairement par une militarisation de l'escorte des convois civils, transformant les routes commerciales mondiales en zones de confrontation permanente.

Mahmoud Benmostefa

SELON LE RENSEIGNEMENT RUSSE

La France et le Royaume-Uni s'apprêtent à armer Kiev d'une bombe nucléaire

SELON le Service de renseignement extérieur russe, Paris et Londres, reconnaissant les maigres chances de succès de l'Ukraine sur le champ de bataille, ont l'intention de l'équiper d'armes nucléaires ou d'une «bombe sale». Ils entendent transférer discrètement à Kiev des composants, des équipements et des technologies européens dans ce domaine. Les plans dangereux de la France et du Royaume-Uni ont été révélés par le Service de renseignement extérieur russe (SVR), selon lesquels les deux pays planifient d'équiper Kiev d'armes nucléaires ou d'une bombe dite « sale ». Selon le communiqué, Paris et Londres reconnaissent que l'évolution de la situation en Ukraine « ne laisse aucune chance de remporter la victoire tant souhaitée » contre la Russie par l'intermédiaire des forces armées ukrainiennes. Cependant, les élites britanniques et françaises « ne sont pas prêtes à accepter la défaite », estimant que l'Ukraine doit être équipée de « Wunderwaffe » : la France et le Royaume-Uni estime qu'avec de telles armes Kiev « pourra prétendre à des conditions plus favorables pour la fin des hostilités ». Berlin, selon le communiqué, « a sagement refusé de participer à cette dangereuse aventure ». Paris et Londres entendent dissimuler la livraison d'armes nucléaires sous des développements propres à Kiev L'armement nucléaire de Kiev devrait se faire en secret par « un transfert discret de composants, d'équipements et de technologies européens dans ce secteur à l'Ukraine ». « Les Britanniques et les Français reconnaissent que leurs projets impliquent une violation flagrante du droit international, notamment du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, et sont associés au risque de destruction du système mondial de non-prolifération. À cet égard, leurs principaux efforts sont concentrés sur le fait que l'apparition d'armes nucléaires à Kiev serait perçue comme le résultat des développements propres des Ukrainiens », a noté le SVR. Les projets de Paris et de Londres témoignent de « leur perte de sens des réalités », a noté le communiqué. « Ils espèrent en vain échapper à leurs responsabilités. D'autant plus que tout ce qui est secret finit inévitablement par être révélé. Dans les cercles militaires, politiques et diplomatiques du Royaume-Uni et de la France il y a beaucoup de personnes sensées qui comprennent le danger des actions irréfléchies de leurs dirigeants pour le monde entier », a souligné le SVR. La Russie avait prévenu la communauté internationale de l'intention de Kiev de fabriquer et d'utiliser une « bombe sale » dès l'automne 2022. Moscou avait alors souligné qu'un tel scénario, qui pourrait être « mené avec le soutien des pays occidentaux», constituerait « un acte de terrorisme nucléaire ».

R. I.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS HYDRIQUES À SIDI BEL-ABBÈS

Plusieurs projets en cours de réalisation

PLUSIEURS projets relevant du secteur de l'hydraulique sont en cours de réalisation à travers la wilaya de Sidi Bel-Abbes, en vue de renforcer les capacités de stockage d'eau et améliorer la qualité du service public, notamment dans les zones rurales et les agglomérations connaissant une croissance urbaine soutenue. C'est ce qu'a indiqué, hier, la cellule de communication de la wilaya.

Dans ce cadre, le wali, Kamel Hadji, a effectué lundi une visite d'inspection dans plusieurs communes, au cours de laquelle il a examiné les travaux de réalisation de réservoirs d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes dans le village d'Amelza (daïra de Merine), au village de Titen Yahia (commune de Oued Sbaâ), ainsi qu'un projet similaire dans la commune de Bedrabine El Mokrani, précise la même source.

A cette occasion, le wali a donné des instructions pour accélérer le rythme des travaux et renforcer les chantiers par les moyens nécessaires, tout en veillant au respect des délais contractuels et des normes de qualité, afin de mettre ces infrastructures en service dans les plus brefs délais.

Ces projets visent à accroître les capacités locales de stockage et à améliorer la pression de l'eau à travers les réseaux, garantissant ainsi une distribution régulière et durable de l'eau potable, en particulier durant les périodes de forte demande.

Le wali a également insisté sur l'importance de l'aménagement des abords des installations et de leur intégration dans leur environnement urbain, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie.

Selon la même source, ces opérations s'inscrivent dans la stratégie de l'Etat visant à consolider les fondements de la sécurité hydrique et à promouvoir le développement local, à travers un investissement continu dans les infrastructures du secteur de l'hydraulique et une prise en charge progressive des préoccupations des citoyens en matière d'alimentation en eau potable.

R. R.

UN NOUVEAU PAS POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Nouvelle unité de néphrologie à Ouargla

DANS LE CADRE de l'amélioration des prestations de santé, une nouvelle unité de néphrologie a été ouverte au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf à Ouargla. C'est ce qu'a annoncé, hier, de source hospitalière.

La nouvelle structure permettra d'améliorer les prestations médicales aux malades de la wilaya d'Ouargla et de wilayas voisines, notamment en termes de diagnostic, de biopsies et de prise en charge du syndrome néphrotique par des thérapies adaptées, freinant l'évolution de la maladie à l'insuffisance rénale aiguë ou chronique, en plus de leur épargner les déplacements vers les CHU au Nord du pays, a affirmé la cheffe de service de néphrologie, Pr. Ibtissem Larbaoui.

Encadrée par six praticiens, dont deux néphrologues, cette unité, d'une capacité de 20 lits, est dotée d'un appareil de plasmaphérèse de pointe, permettant aussi le diagnostic de pathologies immunitaires, dont des maladies oculaires et neurologiques.

Cet appareil de plasmaphérèse est destiné à purifier le plasma des anticorps nocifs, en vue de faciliter les greffes de rein à partir de donneurs présentant d'autres groupes sanguins incompatibles, en plus de permettre d'envisager, à l'avenir, des greffes rénales au niveau de l'hôpital d'Ouargla, a expliqué Pr. Larbaoui.

Le service de néphrologie de l'Ouargla regroupe actuellement, outre la structure nouvellement inaugurée, trois unités extra-muros, dédiées à l'hémodialyse, la dialyse pour insuffisance rénale aiguë et le traitement de l'insuffisance rénale chronique.

R. R.

TÉLÉPHÉRIQUE DE TIZI-OUZOU

Simulation d'une opération de sauvetage

Un exercice de simulation a été organisé avant-hier, lundi, par les unités spécialisées de la protection civile, notamment la brigade d'intervention en milieux périlleux (GRIMP), les techniciens de l'entreprise de transport algérien par câbles (ETAC), qui maîtrisent les spécificités techniques de l'installation, et les services de sécurité chargés de la gestion sécuritaire du périmètre au sol, au niveau du deuxième tronçon du transport par câbles reliant la station n°5, située en face du siège de la wilaya, aux stations n°6 et n°7 à Beloua.



Cette manœuvre exécutée avec brio, a été effectuée en présence du wali, Abou Bakkar Essedik Boucetta, et des autorités locales. Elle (l'opération) constitue une étape technique et réglementaire incontournable avant toute mise en service commerciale de la cabine téléphérique. Donc, bien au-delà de la visite de terrain, l'opération a surtout permis de tester, en conditions réelles, l'ensemble des dispositifs de secours prévus en cas d'incident majeur, notamment une panne technique prolongée entraînant l'arrêt des cabines en ligne.

L'objectif principal de l'exercice est de garantir dès lors la sécurité des futurs usagers. Les équipes ont procédé à une simulation d'évacuation verticale, consistant à descendre les passagers depuis les cabines à l'aide de cordages spécialisés. Ce type d'intervention vise à s'assurer qu'en cas de défaillance du système, les voyageurs peuvent être évacués dans des conditions optimales de sécurité et dans des délais les plus courts. Il faut signaler que l'intervention sur une infrastructure de transport par câbles requiert une symbiose et une synchronisation rigoureuses entre les différents acteurs concernés. Cette opération de simulation a permis de vérifier la fluidité de la communication entre les équipes, la répartition claire des rôles et la capacité de réaction collective face à un scénario d'urgence.

Notons enfin que sur le plan réglementaire, la réussite de ce type d'exercice favorise l'obtention du feu vert de la commission de sécurité compétente pour la mise en fonction des cabines téléphériques.

Saïd Tissegouine

TISSEMSILT

Un guide valorisant son patrimoine touristique

DÉSORMAIS un guide touristique complet destiné à faire connaître les sites et espaces touristiques dont regorge Tissemsilt, est disponible. Réalisée par la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, cette brochure a pour but de promouvoir et mettre en valeur les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales de la région. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le directeur du secteur, Khemissi Mechouk.

A ce titre, le même responsable a précisé que ce guide vise à mettre en valeur les atouts touristiques de la wilaya et à attirer les visiteurs, tant nationaux qu'étrangers, à travers la promotion des sites naturels, archéologiques et thermaux qui caractérisent la région.

Il a ajouté que ce guide, actuellement en cours d'impression, comprend 120 pages de grand format, présentant de nombreux sites touristiques, dont le Parc national de Theniet El-Had, connu pour la forêt d'El-Meddad, ainsi que le parc d'Aïn Antar dans la commune de Boukaïd, réputé pour ses reliefs montagneux escarpés.

Il met également en avant le plus haut sommet des monts de l'Ouarsenis, le mont Sidi Amar, ainsi que le site archéologique de Taza, lié à l'Emir Abdelkader El-Djezairi, la commune de Sidi Amar qui porte le même nom, le site d'Aïn Tekria dans la commune de Khemisti, datant de l'époque romaine, le hammam de Sidi Slimane, ainsi que d'autres monuments naturels et historiques.

Le responsable a souligné que l'objectif de ce guide est de faire connaître et de promouvoir ces sites, afin d'en faire un levier de développement local, à travers l'encouragement de l'investissement touristique et la création d'emplois au profit des jeunes de la région.

Il a également indiqué que la direction a élaboré, en plus du guide, une carte touristique de la wilaya et des dépliants de présentation, ainsi qu'un film promotionnel de 33 minutes mettant en valeur les potentialités touristiques de la région.

Ces supports seront distribués aux invités de la wilaya lors des différentes manifestations et mis à disposition dans les structures touristiques et les hôtels.

R. R.

SOIRÉE ANDALOUSE RAFFINÉE À « KATEB YACINE »

Leïla Borsali envoûte Sidi Bel-Abbès

Leïla Borsali a animé, lundi, une soirée envoutante à Sidi Bel-Abbes. Organisé à la Maison de la culture « Kateb Yacine », dans le cadre du programme culturel du mois de Ramadhan, le concert a drainé un public nombreux venu célébrer le patrimoine musical andalou profondément ancré dans la mémoire collective de la région.



Entre mouachahate, poèmes andalous et variations savantes des maqâms, l'artiste a livré une prestation de haute facture, alliant exigence vocale et sensibilité interprétative. Dans une atmosphère empreinte de spiritualité, les sonorités andalouses ont trouvé un écho particulier auprès des spectateurs. La soirée s'inscrit dans une dynamique de valorisation du patrimoine musical national portée par les institutions culturelles locales.

Le programme artistique s'est distingué par sa richesse et sa diversité, Leïla Borsali naviguant entre différents modes et rythmes, ressuscitant des chefs-d'œuvre du patrimoine musical andalou dans un style maîtrisé reflétant sa longue expérience dans ce registre artistique.

L'ambiance ramadanesque a ajouté une dimension spirituelle particulière à la soirée, les mélodies envoûtantes s'harmonisant avec l'atmosphère du mois sacré, dans une scène artistique alliant élévation spirituelle et esthétique musicale, marquant ainsi un lancement réussi des soirées musicales de la saison. Dans une déclaration à l'issue du concert, Leïla Borsali s'est dite heureuse de chanter devant le public de Sidi Bel-Abbes, affirmant que «la musique andalouse n'est pas seulement un genre artistique, mais un message culturel et esthétique porteur de valeurs d'authenticité et de raffinement».

Elle a ajouté que la préservation de ce patrimoine constitue une responsabilité collective nécessitant un soutien continu aux initiatives culturelles porteuses de sens. De son côté, le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Abdelhak Amer Benrahou, a indiqué que l'organisation de cette soirée s'inscrit dans le cadre du programme élaboré pour l'animation des nuits de Ramadhan, visant à promouvoir l'action culturelle locale et à offrir au public l'opportunité de découvrir différents genres musicaux patrimoniaux.

Il a souligné que la direction s'emploie à accueillir des artistes de renom afin d'enrichir la scène culturelle de la wilaya.

Plusieurs spectateurs ont, pour leur part, exprimé leur admiration pour le niveau artistique de la soirée, estimant que de telles manifestations contribuent à ancrer le goût artistique raffiné et à renforcer l'attachement au patrimoine musical national.

La soirée s'est achevée dans une ambiance de joie et de reconnaissance, le public saluant longuement l'artiste, lors d'une nuit qui a ravivé la magie du tarab andalou et confirmé sa place solidement ancrée dans le paysage culturel algérien.

D'autres soirées artistiques sont prévues, durant le mois sacré, avec des programmes variés mettant à l'honneur le patrimoine authentique et offrant au public des moments alliant plaisir artistique et dimension spirituelle, selon la même source.

A. B. / Agence

COPRODUCTION ALGÉRO-PALESTINIENNE

«Chronique des années de siège» primé à la Berlinale

LE LONG métrage Chronique des années de siège, coproduction algéro-palestinienne, a décroché le Prix du meilleur Premier Film lors de la 76e édition de la Festival international du film de Berlin, organisée à Berlin du 12 au 22 février 2026.

Réalisé par le Palestinien Abdallah El Khatib, le film plonge le spectateur dans le quotidien d'habitants pris au piège dans une ville assiégée. Entre famine, pénurie de soins, tirs de snipers et bombardements, ces femmes et ces hommes s'organisent pour survivre, jour après jour, à la recherche du strict nécessaire pour ne pas sombrer.

Porté par une distribution de Nadim Ridawi, Saja Kilani, Ahmed Zitouni, Idir Benaibouche…, le récit est structuré en cinq tableaux mêlant humanité, humour noir et choix douloureux. Tourné en partie dans la wilaya de Batna avec l'appui du ministère de la Culture et des ARts, le film s'inspire d'une histoire vécue par le réalisateur durant le siège du camp palestinien de Yarmouk. « Le siège a deux visages, le premier, physique, quand l'espace se rétrécit et que même l'air semble compté ; et le second, mental, quand le temps attaque l'esprit et fait perdre le sens de la vie », confie le cinéaste.

De son côté, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a salué sur sa page sur les réseaux sociaux cette consécration internationale, adressant ses félicitations à toute l'équipe de cette production commune, primée dans la section « Perspectives ». Cette victoire, écrit la cheffe du département culturel, « représente un succès évident pour les valeurs humaines que l'Algérie a toujours défendues. Il réaffirme que notre cinéma national, inspiré par l'héritage des « Chroniques des années de braise », continue de briller sur la scène mondiale.

A. B.



IDENTITÉ LINGUISTIQUE

Vers l'intégration de Tamazight dans la justice

LA PROMOTION de Tamazight ne relève plus seulement du champ socio-culturel mais elle s'inscrit désormais au cœur des politiques publiques. Réunis à l'École supérieure de la magistrature de Koléa (Tipasa), les participants à une Journée d'étude consacrée à « la langue amazighe dans le système judiciaire national » ont appelé à la création d'un registre national des traducteurs judiciaires de Tamazight, marquant une étape concrète vers son intégration effective dans la pratique juridique.

La rencontre, présidée par le ministre de la Justice Lotfi Boudjemaa, en présence du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité, Si El Hachemi Assad, a mis en lumière la dimension culturelle de cette démarche, fondée sur la reconnaissance de Tamazight comme composante essentielle de l'identité nationale.

Au-delà de l'aspect strictement judiciaire, les recommandations traduisent une volonté claire de valorisation du patrimoine linguistique amazigh. Parmi les propositions phares figurent la création d'une commission permanente chargée d'unifier la terminologie juridique en Tamazight, l'élaboration d'un glossaire spécialisé, ainsi que l'introduction d'un module de langue amazighe juridique dans les cursus de formation des magistrats, avocats et personnels des juridictions.

Les participants ont également insisté sur l'importance de la numérisation, à travers la mise en ligne de contenus juridiques en Tamazight, afin de garantir le droit à l'information et de rapprocher la justice du citoyen.

Le renforcement du partenariat institutionnel avec le HCA a été présenté comme un levier central, notamment via des programmes communs de formation, de recherche et d'élaboration de lexiques spécialisés. Organisée à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, cette rencontre s'inscrit dans une dynamique plus large visant à faire de Tamazight non seulement une langue officielle, mais aussi un outil vivant de service public, porteur de mémoire, de culture et de cohésion sociale.

A . B.

ÉQUIPE NATIONALE

Belaïli revient sur la CAN manquée et vise le Mondial 2026

Victime d'une grave blessure au genou droit — rupture des ligaments latéraux accompagnée d'une atteinte au ménisque — en novembre 2025, Youcef Belaïli n'a plus rejoué depuis. Initialement annoncé indisponible pour le reste de la saison, l'international algérien (58 sélections, 10 buts) pourrait finalement effectuer son retour sur les terrains dans les prochaines semaines, un scénario plus optimiste que prévu.



Invité de l'émission Qaadatna Djazairia sur Samira TV, l'ailier de l'Espérance Sportive de Tunis s'est exprimé sur ses ambitions, notamment celle de participer à la Coupe du Monde 2026 : « Inchallah, j'y travaille ». Le joueur de 33 ans (bientôt 34 en mars prochain) s'est montré rassurant concernant son état physique, affirmant que sa reprise approche : « J'ai commencé à courir, dans quelques jours je vais réintégrer le groupe. » Le natif d'Oran est également revenu sur son opération réalisée à Aspetar, profitant de l'occasion pour remercier ses soutiens : « le président Sadi m'a soutenu, tout comme les joueurs et le staff. » Évoquant son absence lors de la CAN 2025 disputée au Maroc, compétition où l'Algérie a été éliminée en quart de finale, Belaïli n'a pas caché sa frustration : « J'étais affecté parce que je voulais aider mes coéquipiers ». Malgré cela, il reste confiant pour l'avenir de la sélection, assurant que l'équipe nationale « se donnera à fond pour aller le plus loin possible » lors du prochain Mondial. La perspective d'une participation reste toutefois très incertaine. Depuis l'arrivée de Vladimir Petkovic à la tête des Verts, l'ailier n'est plus considéré comme un élément intouchable et avait déjà été écarté à plusieurs reprises, avant même sa blessure. Avec l'émergence d'un nouveau concurrent à son poste, en l'occurrence Adil Boulbina, ainsi que l'incontournable Mohammed Amine Amoura et le retour d'Amine Gouiri, ses chances de retrouver une convocation apparaissent réduites, même s'il parvient à revenir en forme.

Youcef Belaïli parrain du grand projet

Profitant de sa période de convalescence, l'international algérien Youcef Belaïli voit les choses en grand. Le meneur de jeu de l'Espérance Sportive de Tunis a annoncé l'ouverture imminente d'une académie de formation de football à Oran. Un projet ambitieux qui témoigne de sa volonté de contribuer au développement du football algérien en misant sur les jeunes défavorisés. Lors d'une émission ramadanesque, le maestro algérien a levé le voile sur son initiative : « Ça sera la Juventus », a-t-il affirmé sans détour, annonçant ainsi l'arrivée prochaine d'une académie de football sur le sol algérien.

UN PROJET SOCIAL POUR PROMOUVOIR ET FORGER LE TALENT ALGÉRIEN

Au-delà du symbole fort que représente la Juventus, Belaïli insiste sur la dimension sociale de son projet. L'ouverture est d'abord prévue à Oran, avant un déploiement à Alger, et possiblement dans d'autres wilayas à moyen terme. Déjà inspiré par l'expérience menée à Tunis, où son fils brille au sein d'une structure affiliée, Belaïli souhaite transposer ce modèle en Algérie afin d'offrir un véritable tremplin aux jeunes talents. « Il y a énormément de jeunes talents en Algérie. Beaucoup sont en difficulté financière. Dans une académie, ils peuvent exploser leur talent », a-t-il expliqué.

L'objectif est clair : détecter, encadrer et accompagner « les talents les plus démunis et en difficulté », en leur offrant des infrastructures, un encadrement professionnel et une passerelle vers le haut niveau. Une initiative qui, si elle se concrétise comme annoncé, pourrait marquer un tournant dans la structuration de la formation footballistique en Algérie.

LES PAYS-BAS ET UN DE CES DEUX CADORS EN JUIN

Le programme du stage de mars désormais acté, celui de juin prend également forme. Alors que la seconde partie est en cours de finalisation, l'équipe d'Algérie affiche déjà ses ambitions : monter progressivement en puissance à l'approche de la Coupe du Monde 2026. Après avoir opté pour deux oppositions de niveau contrasté en mars, les Verts comptent hausser le curseur lors de la dernière semaine de préparation précédant leur entrée en lice mondiale. Dans un mois, les coéquipiers de Ramy Bensebaini effectueront un stage en Italie ponctué par deux rencontres amicales : une première face au Guatemala (le 27 mars à Gênes), puis une seconde contre l'Uruguay (le 31 mars à Turin). Plus de deux mois après leur dernière sortie officielle, les Fennecs retrouveront ainsi la compétition pour lancer la première étape de leur préparation finale. Pour juin, la Fédération algérienne a déjà verrouillé un premier adversaire prestigieux : les Pays-Bas, que l'Algérie affrontera à Amsterdam le 3 juin.

Reste désormais à finaliser l'identité du second sparring-partner. Selon les dernières tendances, il devrait s'agir soit de l'Angleterre, soit de l'Italie. Cette seconde affiche interviendrait après le match face aux Néerlandais. La FAF étudie deux pistes : affronter l'Angleterre, qui a choisi de loger près de l'Algérie à Kansas City durant le Mondial, ou se mesurer à l'Italie, à condition que la Squadra Azzurra valide son billet pour l'Amérique. Les Italiens doivent en effet disputer un barrage crucial face à l'Irlande du Nord avec l'objectif d'atteindre puis remporter la finale qualificative. Quoi qu'il en soit, la sélection dirigée par Vladimir Petkovic augmentera clairement l'intensité en juin, période durant laquelle le staff technique procédera aux ultimes ajustements. L'objectif sera d'arriver prêt pour l'entrée en lice face à l'Argentine, tenante du titre, prévue le 17 juin.

Arbitrage : La CAF prépare une réforme radicale

UNE RÉVOLUTION silencieuse est en marche au sommet du football continental. Secouée par les scandales et les polémiques qui ont éclaboussé la Coupe d'Afrique des nations 2025, la Confédération africaine de football (CAF) compte redorer son image. Dans les prochaines heures, des décisions majeures devraient être annoncées concernant la très contestée Commission d'arbitrage.

La CAN marocaine a laissé des traces. Décisions litigieuses, colères des bancs des associations et communiqués incendiaires, rarement une édition aura autant cristallisé les critiques autour du corps arbitral. L'image de l'institution en est ressortie écornée, et la pression interne n'a cessé de monter depuis. Selon plusieurs sources, un vaste chantier est sur le point d'être lancé. Au programme, rééquilibrage des zones géographiques représentées au sein de la commission arbitrale, nomination d'un nouveau directeur technique pour moderniser la gestion et la formation des arbitres, mais surtout un changement à la tête de l'organe. Le président actuel de la Commission des arbitres, le Congolais Olivier Safari Kabene, est plus que jamais sur la sellette. Son remplacement s'inscrirait dans une volonté affichée de tourner la page et de restaurer la crédibilité d'un secteur qui a cristallisé toutes les critiques. Ces mouvements interviennent dans un contexte de fortes tensions internes. Le ton est monté comme jamais auparavant lors de la dernière réunion du comité exécutif de l'instance panafricaine. Nous en parlions ici, le président de la Fédération algérienne, Walid Sadi, à l'instar de plusieurs de ses pairs, avait notamment plaidé pour une réforme profonde, pointant du doigt les défaillances observées durant le tournoi. Des remarques également adressées au président de la CAF, le Sud-Africain Patrice Motsepe, sommé par plusieurs membres du comité exécutif d'engager des réformes structurelles et de mettre fin aux décisions prises en dehors des cadres institutionnels. Après les turbulences de la CAN 2025, l'arbitrage africain doit se réinventer. Transparence, compétence, indépendance, autant de critères que la CAF devra consolider pour redonner un semblant de crédibilité à une institution qui opère depuis des années dans la clandestinité.

Plus qu'un simple remaniement, c'est une mue profonde qui s'annonce. Mais au-delà des organigrammes et des nominations, c'est surtout le mode de fonctionnement qui est appelé à évoluer. Parce qu'une commission aux ordres, quels que soient ses membres, n'aura changé que de façade.

LIGUE DES CHAMPIONS - REAL MADRID/BENFICA

Accusé de racisme envers Vinicius Jr, le joueur argentin de Benfica Prestianni suspendu par l'UEFA

Lors du match aller des barrages de la Ligue des champions, le joueur argentin Gianluca Prestianni a été accusé d'avoir proféré des insultes racistes à Vinicius Jr. Il a été suspendu ce lundi par l'UEFA.

La sanction est tombée. Gianluca Prestianni, le joueur argentin du Benfica Lisbonne accusé de racisme par des joueurs du Real Madrid lors du barrage aller de Ligue des champions, a été «suspendu provisoirement» par l'UEFA pour le match retour mercredi à Madrid, a annoncé l'instance européenne lundi. En attendant les conclusions de l'enquête, l'organe de discipline et d'éthique (CEDB) de l'UEFA «a décidé aujourd'hui (lundi) de suspendre M. Gianluca Prestianni» pour «comportement discriminatoire», peut-on lire dans le communiqué. La rencontre, disputée mardi dernier à Lisbonne et remportée 1-0 par les Madrilènes, a été interrompue une dizaine de minutes après que l'attaquant brésilien Vinicius Junior s'est plaint d'avoir été traité de «singe» par l'Argentin. Des accusations que ce dernier a réfutées sur son compte Instagram, arguant que le Madrilène avait «malheureusement mal interprété ce qu'il a cru entendre».



BENFICA FERA APPEL

Le Benfica Lisbonne a réagi immédiatement à la décision de l'UEFA, disant «regretter d'être privé du joueur alors que la procédure est encore en cours d'instruction», tout en assurant de son «engagement indéfectible dans la lutte contre toute forme de racisme ou de discrimination». Le club portugais «fera appel de cette décision de l'UEFA, même si les délais en question auront difficilement un quelconque effet pratique pour le match retour du barrage de la Ligue des champions», ajoute-t-il dans un communiqué. La rencontre est programmée mercredi à 21h00. Parallèlement à l'enquête menée par un inspecteur spécialiste des questions d'éthique et de discipline de l'UEFA, l'Autorité portugaise pour la prévention et la lutte contre la violence dans le sport a elle aussi annoncé la semaine dernière l'ouverture «d'une procédure de sanction administrative afin d'établir les faits». Après avoir inscrit l'unique but de la partie à la 50e minute, Vinicius Jr a chambré le public du stade de la Luz, déclenchant une vive discussion avec plusieurs joueurs du Benfica, ce qui lui a valu un carton jaune. Alors que le match semblait sur le point de reprendre, le Brésilien a couru vers l'arbitre en pointant du doigt Prestianni et en se plaignant d'avoir été traité de singe («mono» en espagnol) par l'Argentin. La partie a été interrompue pendant près de dix minutes par l'arbitre qui a ensuite décidé de la faire reprendre sans autre sanction. Après le match, Kylian Mbappé avait estimé en zone mixte que Prestianni ne «méritait pas de disputer la Ligue des champions». «L'UEFA, avait ajouté l'attaquant français, essaie de faire bouger les choses, mais il s'agit d'un cas grave et j'espère que des décisions seront prises, avec calme.»

ALVARO ARBELOA ESTIME QUE L'UEFA A L'OPPORTUNITÉ D'AVANCER DANS LA LUTTE CONTRE LE RACISME

L'entraîneur du Real Madrid Alvaro Arbeloa a estimé mardi à la veille du barrage retour de Ligue des champions contre Benfica que l'UEFA avait l'opportunité de faire de la lutte contre le racisme plus qu'un simple slogan, en référence aux accusations contre l'Argentin Gianluca Prestianni. Alvaro Arbeloa souhaite que l'affaire Gianluca Prestianni ne finisse pas au fond des tiroirs. «Nous avons une grande opportunité pour marquer un avant et un après dans la lutte contre le racisme», a expliqué l'entraîneur du Real Madrid en conférence de presse à propos de la suspension provisoire du joueur argentin du Benfica annoncée lundi par l'UEFA, en attendant les conclusions de l'enquête. «L'UEFA, qui a toujours été une fervente défenseure de cette cause, a l'occasion de ne pas en rester seulement à un slogan et à une jolie pancarte avant les matches», a-t-il ajouté. Accusé par plusieurs joueurs du Real d'avoir traité Vinicius Junior de «singe», Prestianni nie les faits et, malgré sa suspension, a tout de même effectué le déplacement avec ses coéquipiers, signe du soutien du club portugais envers son joueur. Avant son départ pour Madrid, le président lisboète Rui Costa a par ailleurs assuré que l'Argentin était «tout sauf raciste», et que s'il l'était, «il ne pourrait pas jouer pour Benfica». Arbeloa, interrogé à plusieurs reprises sur cette affaire, a répété que «rien ne peut justifier» un acte raciste, en réponse aux propos de son mentor José Mourinho, qui avait considéré que Vinicius avait provoqué inutilement le public après son but vainqueur la semaine dernière. La position de l'entraîneur madrilène est partagée par son gardien Thibaut Courtois, qui a ajouté que le match aurait dû «être arrêté» en raison de gestes racistes de la part de supporters de Benfica en tribunes, en plus de l'incident entre Prestianni et Vinicius Jr. L'international belge a cependant appelé à «tourner la page», tout en assurant que le vestiaire madrilène était «à 100% derrière» l'attaquant brésilien, dont Arbeloa a loué «le courage» et «le caractère». «Vini est un battant. Et demain (mercredi) il va continuer à lutter, et démontrer que c'est un des meilleurs joueurs de la planète», a affirmé le coach merengue.

COURTOIS : «LES INSULTES HOMOHOBES SONT TOUT AUSSI GRAVES»

En conférence de presse également, Thibaut Courtois a eu des mots forts. Le portier belge du Real a notamment pointé du doigt la défense de Prestianni. «Après le match on nous a dit qu'il avait dit ça - «maricon» (pédé) - mais c'est tout aussi grave.

Les insultes homophobes sont tout aussi graves, a asséné Courtois. Le racisme et l'homophobie ne peuvent jamais être acceptés.» Le gardien madrilène a également eu un mot pour José Mourinho, le technicien de Benfica. «Je suis déçu de Mourinho qui se justifie en citant la célébration de Vini. Vini a célébré son but comme il l'a déjà fait contre énormément d'adversaires. (...) On ne peut pas justifier un acte raciste en ciblant une célébration de but», a poursuivi Courtois.

Le PSG avait formulé une offre XXL pour Yamal

UNE OFFRE complètement folle du Paris Saint-Germain a été formulée il y a plusieurs années au sujet de Lamine Yamal, jeune pépite alors encore mineure, Joao Neves rempile du côté de la capitale, Benjamin Pavard dans une situation compliquée et le Bayern qui mise sur un jeune milieu offensif de 18 ans... Dans une interview pour Jijantes, le président du FC Barcelone a confié que le Paris Saint-Germain s'était positionné pour recruter Lamine Yamal «il y a deux ans». «Le PSG nous a offert 250 millions alors qu'il avait 17 ans, nous avons refusé, certaines personnes pensaient que nous étions fous», a expliqué Joan Laporta.

DU BEAU MONDE SUR RODRI CET ÉTÉ ?

D'après Bild, Manchester City va devoir s'employer pour garder Rodri cet été. Selon le média allemand, le Real Madrid et le FC Barcelone rêvent d'attirer le Ballon d'Or 2024. Le milieu de terrain de 29 ans n'aura plus qu'un an de contrat avec City cet été.

CELIK : LIVERPOOL PEUT ENCORE Y CROIRE

Les espoirs de Liverpool de recruter Zeki Celik ont été relancés. Le Daily Mirror a expliqué ce weekend que les Reds ont vu avec bonheur l'agent du défenseur de la Roma démentir tout accord avec la Juventus. «Il n'est pas vrai qu'il a trouvé un accord, a lancé Fazil Ozdemir dans le tabloïd. Il joue actuellement pour un grand club, et il est naturel que les grandes équipes italiennes et anglaises s'intéressent à un joueur évoluant à ce niveau et que son nom soit associé à ces clubs».

ALVAREZ : ARSENAL ET CHELSEA SONT BOUILLANTS

À en croire TeamTalk, Arsenal et Chelsea s'activent pour essayer d'attirer Julian Alvarez. Les deux clubs anglais seraient à l'affût et se renseigneraient toutes les semaines au sujet de l'attaquant de l'Atlético Madrid. Ce dernier aurait pour préférence le FC Barcelone, mais qui va cependant avoir du mal à s'aligner sur les offres des deux clubs de Premier League.

CASEMIRO NE RETOURNERA PAS À SAO PAULO

Casemiro va quitter Manchester United cet été, il l'a déjà annoncé. Et forcément, les rumeurs s'accumulent pour l'ancien milieu de terrain du Real Madrid. Il est évoqué en MLS du côté de l'Inter Miami. Mais il était aussi annoncé à Sao Paulo, son club formateur. Cependant, cette dernière piste a pris du plomb dans l'aile. «Nous en discutions un après-midi, et l'un de nos joueurs clés a envoyé un message à Casemiro. Il a immédiatement répondu qu'il ne comptait pas retourner au Brésil, mais rester sur un autre marché», a expliqué le directeur sportif du club brésilien dans des propos repris par As.

VERS UN RETOUR DE DARWIN NUNEZ ?

Selon Teamtalk et la BBC, Darwin Nunez, qui évolue actuellement à Al-Hilal, est sur les tablettes de Tottenham et Newcastle. Le joueur, mis de côté après le recrutement de Karim Benzema par le club saoudien, pourrait faire son retour en Premier League cet été.

KANE PREND L'INTÉRÊT DU BARÇA COMME UN «COMPLIMENT»

Le nom de Harry Kane a été évoqué en Catalogne. C'est à prendre avec des pincettes puisqu'un contact aurait été noué par Xavier Vilajoana dans le cadre de la campagne à la direction du club catalan, cadre traditionnel d'annonce plus ou moins réaliste. Si le joueur anglais a déclaré «ne pas être au courant de contacts», et «être bien au Bayern», il a aussi dit qu'il voyait «tout cela comme un compliment» rapporte le Mundo Deportivo.

SCHLOTTERBECK, ENJEU DU PROCHAIN CLASICO ?

Le Real Madrid et le FC Barcelone sont en concurrence aussi en dehors des terrains. Selon As, les deux géants espagnols se disputent Nico Schlotterbeck, le défenseur de 26 ans de Dortmund. Il lui reste un an de contrat et le club de la Ruhr aura son mot à dire.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE DE L'AMENAGEMENT TERRETOIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

NIF : 001315019036056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18 / DEP/2026

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la **Reste à réaliser des 04 Salles de classe d'extension au lycée DRIS AHMED Commune de TIZI N'TLETA.**

Cet Avis d'Appel d'offre national ouvert s'adresse aux entreprises :

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classé à la catégorie **UNE (I)** ou plus en bâtiment comme activité principale.

Les entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la **Direction des Equipements Publics, Boulevard STITI en face de la Direction Générale de l'ENIEM (Bureau N°41)**

En application des dispositions de l'article 47 de la loi N°23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes (conformément à **l'article 1.10** du **cahier des charges)**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dont des enveloppes séparé et cacheté, indiquant la dénomination de l'entreprise,la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre, ainsi que la mention «dossier de candidature », «l'offre technique » et « l'offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe fermé et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- Appel d'offre N°18/**DEP/2026.**

Projet : Reste à réaliser des 04 Salles de classe d'extension au lycée DRIS AHMED Commune de TIZI N'TLETA.

Qui sera déposé et adressé à Monsieur le Directeur des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, boulevard STITI en face de la Direction Générale de l'ENIEM (**Bureau N°41**).

La durée de préparation des offres et fixé à **Quinze (15)** jours à compter de la date de la 1ére publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, le portail électronique des marchés publics, la presse écrite ou la presse électronique.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix heures trente minutes **(10h30mn).**

Si, le jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis de fera en séance publique, Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **onze (11h00)** heure au **siège de la Direction des Équipements Publics de Tizi-Ouzou (salle de réunion).**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Le Jeune Indépendant **du 25/02/2026 / ANEP 2616006434**

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Minister De La Sante

Direction De La Sante Et De Population De La Wilaya De Bordj Bou Arreridj

Etablissement Public Hospitalier De Medjana Tel Fax : 035.70.88.61 . N.I.F: 000734139011225 1

Une deuxième APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026 après L'Avis D'anfractuosité pour Fournir A L'établissement Public Hospitalier Du produits Parapharmaceutiques Et Des Fournitures Médicales Pour L'année 2026.

Conformément Aux La Loi N° 23/12 Du 05 Août 2023 Qui Détermine Les Règles Générales Liées Aux Marchés Publics Et Dispositions De Décret Présidentiel N°15-247 Du 16 Septembre 2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Délégations Du Service Public, L'EPH De Medjana Lance AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026 portant objet de fourniture de produits Parapharmaceutiques Et Des Fournitures Médicales Pour L'année 2025 en lots séparés comme suit :

- **Leçon n°01 : Réacteurs et matériels de laboratoire**
- **Séance n°04 : Fournitures médicales**
- **Leçon n°05 : Consommables non-tissés**

Les soumissionnaires intéressés au présent avis peuvent retirer le cahier des charges au niveau de secrétariat général de **de L'EPH MEDJANA** *-les soumissions doivent établir : un dossier de candidature et deux offres, une offre technique et une offre financière.

-01Le dossier de candidature doit comprendre :

01-Une déclaration de candidature signé et cacheté selon modèle ci-joint 02 - Déclaration de probité signé et cacheté selon modèle ci-joint-03 Pour les sociétés, une copie de statut -04 -Délégation de pouvoir-05— Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier.

06 - tous document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a/ les capacités professionnelles : agrément et certificat de qualité livré par les autorités compétentes b/ les capacités financières : les bilans financiers des dernières trois années / capacités techniques : les moyens humains (une copie de déclaration annuelle des salaries ou attestation d'affiliation au CNAS - *moyens matérielles ,moyens de transport avec des copies des cartes grises

Joindre au moins une copie des attestations de bonne exécution des cinq dernières années pour les fournitures de matériel pharmaceutique à un établissement public signées par celui qui donne l'ordre du déboursement.

* les références professionnelles selon le lot concerné des quatre dernières années livrées par les services contractants étatiques.

- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes - celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché. Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

-01Copie du registre de commerce02 -Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société en cour de validité03– Copie de l'attestation de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité5 - Copie de la carte d'identification fiscale « NIF ».

1-**L'Offre technique**, à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention

« Offre technique », doit comprendre : Déclaration à souscrire signé et cacheté selon modèle ci-joint 02 Tous docum permettent d'évaluer l'offre technique : a/ délai de livraison b/un engagement de la bonne qualité03 - L'offre technique proprement dite portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention **manuscrite « lu et approuvé » à la dernière page .**

NB : Tout Documents Doivent Etres En Cours De Validité

-Peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de L"EPH MEDJANA contre payement de 3000.00DA au profit du trésorier communal.

2-Une offre financière qui contient : La lettre de soumission signée et cachetée selon modèle ci-joint. -02Le bordereau des prix unitaires en hors taxe par lot. -03Devis quantitatif et estimatif par lot en hors taxe et en toutes taxes comprises.

* Le délai de préparation des offres est fixé **à dix 10 jours** à compter de la date de publication de AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES.

* Le dépôt des offres et l'ouverture des plis seront effectués le dernier jour de délai de préparation des offres avant **11.30**

Le dossier de candidature , L'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes : *« à Mr, le directeur de l'EPH frères sekkal medjana wilaya de BBA A ne pas ouvrir sauf de la part de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres*

Le Jeune Indépendant **du 25/02/2026 / ANEP 2616006462**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

DE BAB-EL-OUED

NIF N° 408016000016049000003

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° ..02.../2026

Le présent cahier des charges a pour objet le lancement d'un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour le choix des entreprises qui seront chargées de la fourniture d'article de bureau, de papeterie, de consommables d'informatique et accessoires informatique au profit du CHU BAB EL OUED durant l'année 2024 reparti en 04 lots séparés :

LOT N°01 : Articles de bureau.
LOT N°02: Article de Papeterie.
LOT N°03 : Consommable informatique.
LOT N°04 : Accessoires informatique.

- Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
- Les candidats intéressés doivent soumissionner pour la totalité des articles du même lot, toute offre incomplète sera rejetée.
- Les candidats intéressés peuvent être attributaire d'un ou plusieurs lots
- L'évaluation se fera par lot.

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises qualifiées justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1. Capacités professionnelles : Titulaire d'un registre de commerce électronique portant sur l'activité objet du lot.
2. Capacités financières : Ayant au minimum la moyenne de chiffre d'affaires des trois années (2022-2023-2024) de : 5 000 000,00 DA
3. Capacités techniques : Ayant réalisé au moins un projet similaire à l'objet du présent cahier des charges, justifiés par une attestation de bonne exécution réalisée durant les années (2020 à 2025), délivrée par le service contractant.

Les soumissionnaires intéressées par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale du C-H-U Bab El Oued, 02 Boulevard SAID TOUATI Alger, sur présentation d'une Copie du registre de commerce contre le paiement d'une somme de 6.000DA, non remboursable, auprès du Trésorier du Secteur Sanitaire de Bab El Oued,

Les soumissions doivent être insérées dans une enveloppe fermée comprenant trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, inséré dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Dossier de candidature ».
L'offre technique, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique ».
L'offre financière, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière ».
Le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent comporter les pièces citées à l'article 15 du cahier des charges.

Les trois enveloppes citées dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérés dans une autre enveloppe extérieure, unique, fermée, anonyme et doit être déposé auprès de la Direction Générale du CHU Bab El Oued, 02 Boulevard SAID TOUATI Alger.
L'enveloppe anonyme extérieure ne doit porter que les indications suivantes :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
C-H-U .Bab El Oued
02Boulevard SAID TOUATI Alger, Bureau des marchés
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°. 02./2026
Ayant pour objet:

La fourniture d'article de bureau, de papeterie, de consommables d'informatique et accessoires informatique au profit du CHU BAB EL OUED durant l'année 2026 reparti en 04 lots séparés

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.
La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres de 8 h 00 à 13 h00.
L'ouverture des plis se fera publiquement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00.
Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionné.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Le Jeune Indépendant **du 25/02/2026 / ANEP 2616006515**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE JIJEL

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF : 408015000018098

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Etude de dédoublement de la RN 43 entre Ziama Mansouria au PK 11+500 et El Aouana au PK 40+000 sur 28.5 Km

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya de Jijel informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales dont la première publication paru dans les quotidiens nationaux en date du 16/12/2025 relatif à :

Etude de dédoublement de la RN 43 entre Ziama Mansouria au PK 11+500 et El Aouana au PK 40+00 sur 28.5Km

Qu'après analyse et évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères de sélection prévus dans le cahier des charges, l'attribution provisoire du marché est selon le tableau ci-dessous:

INTITULE DU PROJET	Bureau d'étude	MONTANT (TTC)	Délais
Etude de dédoublement de la RN 43 entre Ziama Mansouria au PK 11+500 et El Aouana au PK 40+000 sur 28.5 Km	Société d'Etudes Techniques de Setif (SETS) NIF 099919008329067	16.188.760,00 DA " L'offre le mieux disant "	08 mois

NB :

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public les soumissionnaires ayant participés à cet avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Jijel, dans les dix (10) jours qui suivent la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Et ils sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics, dans les trois (03) jours qui suivent la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 25/02/2026 / ANEP 2625001998**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION — NIF : 097529010017814

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE Du Marché N°...../2026

Conformément aux articles 52 et 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementations des marchés publics et délégation de service public.
Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal :

Projet : REALISATION DES SALLES DE SOINS A TRAVERS LE TERRITOIRE DE LA WILAYA DE MASCARA

- *LOT 01 : SALLE DE SOINS LOTISSEMENT"G" SIG*
- *LOT 11 : SALLE DE SOINS EL CHAHID BAYAI BENOUMER DOUAR OULED BELKHIR -FROHA*
- *LOT 15 : SALLE DE SOINS DOUAR ATHAMNIA-AIN FRASS*
- *LOT 19 : SALLE DE SOINS KERANIF-ALAIMIA*
- *LOT 20 : SALLE DE SOINS KAROUN- RASS ELAIN AMIROUCHE*
- *LOT 23 : SALLE DE SOINS DOUAR OULED EI HADJ SFAFHA N° 02-EL GHOMRI*

N°	Désignation des lots	L'entreprise	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation	Note technique 55/80	Critère de choix
01	LOT 01 : SALLE DE SOINS LOTISSEMENT"G" SIG	ETB MOKRETAR MOHAMED	5 137 920.20	30 jours	57.00	Offres moins disant pré qualifié techniquement
02	LOT 11 : SALLE DE SOINS EL CHAHID BAYAI BENOUMER DOUAR OULED BELKHIR -FROHA	ETB BENKAHLA KHELIFA	2 758 539.00	70 jours	55.57	Offres moins disant pré qualifié techniquement
03	LOT 15 : SALLE DE SOLNS DOUAR ATHAMNIA-AIN FRASS	ETB SEMMACH MOHAMED	2 923 830.00	60 jours	61.33	Offres moins disant pré qualifié techniquement
04	LOT 19 : SALLE DE SOINS KERANIF-ALAIMIA	ETB FODIL HACHEMI	3 555 006.00	90 jours	68.33	Offres moins disant pré qualifié techniquement
05	LOT 20 : SALLE DE SOINS KAROUN- RASS ELAIN AMIROUCHE	EURL NEJM MAOUSSA	3 067 820.00	75 jours	57.00	Offres moins disant pré qualifié techniquement
06	LOT 23 : SALLE DE SOINS DOUAR OULED EI HADJ SFAFHA N° 02-EL GHOMRI	ETB DAHOU MOHAMED	3 009 510.00	70 jours	70.00	Offres moins disant pré qualifié techniquement

Tout Soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un Recours auprès de la commission des Marchés publics de la Wilaya de Mascara dans un délai de (10) dix jours à compte de la premier parution du Présent Avis, Conformément à l'article82 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16-09-2015portant Réglementation des Marchés publics et délégation de service public.

Le Jeune Indépendant du 25/02/2026 / ANEP 2631003233

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION — NIF : 097529010017814

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE Du Marché N°...03.../2026

Conformément aux articles 52 et 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementations des marchés publics et délégation de service public.
Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal :

Acquisition d'équipements, consommables, accessoires et dispositifs médicaux nécessaires pour le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des cancers

Projet :

- *Lot N°01 : Acquisition des réactifs pour hémopathies malignes (LMA) EPH ISSAD KHALED.*
- *Lot N°02 : Acquisition des réactifs pour dépistage du cancer du col (EPH GHRISS et MESLEM TAYEB, EPSP OUED ABTAL, AOUF, MOHAMMADIA, ZAHANA ET MASCARA).*
- *Lot N°03: Acquisition de Consommables pour dépistage du cancer du col (EPH GHRISS et MESLEM TAYEB, EPSP OUED ABTAL, AOUF, MOHAMMADIA, ZAHANA ET MASCARA).*
- *Lot N°04: Acquisition d'équipements médicaux destinés à la greffe de la moelle osseuse pour EPH ISSAD KHALED.*

N°	Désignation des lots	L'entreprise	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation	Note technique 30/40	Critère de choix
01	Lot N°01 : Acquisition des réactifs pour hémopathies malignes (LMA) EPH ISSAD KHALED.	SARL IMD LABORATOIRES	6 266 650.00	30 jours	40	Offres unique
02	Lot N°02 : Acquisition des réactifs pour dépistage du cancer du col (EPH GHRISS et MESLEM TAYEB, EPSP OUED ABTAL, AOUF, MOHAMMADIA, ZAHANA ET MASCARA).	SARL PRODIAG	1 493 993.80	30 jours	40	Offres unique
03	Lot N°03: Acquisition de Consommables pour dépistage du cancer du col (EPH GHRISS et MESLEM TAYEB, EPSP OUED ABTAL, AOUF, MOHAMMADIA, ZAHANA ET MASCARA).	SARL PRODIAG	6 700 318.00	30 jours	40	Offres unique
N°	Désignation des lots	L'entreprise	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation	Note technique 45/60	Critère de choix
04	Lot N°04: Acquisition d'équipements médicaux destinés à la greffe de la moelle osseuse pour EPH ISSAD KHALED.	EURL PPC MEDICAL	95 980 768.00	90 jours	50	Offres unique

Tout Soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un Recours auprès de la commission des Marchés publics compétente dans un délai de (10) dix jours à compte de la premier parution du Présent Avis, Conformément à l'article82 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16-09-2015portant Réglementation des Marchés publics et délégation de service public.

Le Jeune Indépendant du 25/02/2026 / ANEP 2631003234

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA de Tiaret
DAÏRA d'Ain kermes
COMMUNE de Medrissa
NIF :098414085117134

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de d'article 65 du décret présidentiel n°247/2015 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et délégations de service public.

le Président de l'Assemblée Populaire Communal de Medrissa informe l'ensemble des entreprises ayant participé à appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03 /2026 paru dans la presse LE JEUNE INDEPENDAT et الروح الرياضية le 19/01/2025 relatif au projet :

Revêtement de la route de bouguefa sur une distance de 04 km, premier tranche.

que après le jugement des offres le 01-02-2026 ,le projet cite ci-dessus est attribué provisoirement comme suit :

N°	Projet	entreprise	N° : NIF	Note technique	Montant de l'offres en DA		DELAI	RQ
					Proposé	corrigé		
01	Revêtement de la route de bouguefa sur une distance de 04 km, premier tranche.	SARL NAKOUSSA	002214042399140	88.00	27.450.325,00 DA	28.973.525,00 DA.	03mois	offres moins disante

- *les autres soumissionnaires peuvent se rapprocher au plus tard trois (03) jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marche , a prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières*
- *Tout soumissionnaire contestant ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marches publics de la commune de Medrissa dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux suscites conformément à l'article 56 de la loi n ° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n°247/2015 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et délégations de service public.*

Le Jeune Indépendant du 25/02/2026 / ANEP 2631003235

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DAIRA : AIN EL ARBA
COMMUNE : SIDI BOUMEDIENE
N° : 03/2026

2 ème AVIS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE

Nif : n° 096246159048609

Le Président de l'assemblée Populaire Communale de **Sidi Boumediene** lance un avis d'appel d'offre pour projet :
Réalisation Mosquée OUSSAMA IBN ZAID avec logement de fonction à Sidi Boumediene centre
Les entreprises qualifiées, intéressées par le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimale, peuvent retirer les cahiers des charges auprès le bureau des marchés de la Commune de Sidi Boumediene contre paiement de **10.000.00 DA**.
La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la date du premier Affichage aux quotidiens nationaux.

*** Dossier de candidature contiendra**

- Une la déclaration de candidature, dûmes renseignée datée et signée et paraphée par le soumissionnaire, Dans la déclaration de candidature le candidat ou Soumissionnaire atteste qu.il :
* n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant les règles générales relatives aux marchés publics.
* N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (néant). Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de lientéries lorsqu'il s'agit d'une société ;
* Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
*Est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;
* A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
*Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
-Déclaration de probité dûmes renseignée datée et signée et paraphée par le soumissionnaire.
-*Les statuts pour les sociétés;*
-En cas de groupement joindre le protocole d'accord du groupement y compris le pouvoir du chef de file avec décision de la composition de groupement et désignation de chef de file ,mission de chacun et leurs pourcentages financières respectifs ,signé par tous les membres du groupements .
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
-Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution des travaux de même nature **au moins 02 attestations** (réalisation dans le domaine du **Bâtiment**) délivré par un maitre d'ouvrage public
-Attestation C20 récente.
-Certificat de qualification et de classification catégorie **trois (III) ou plus «** Activité principale en **Bâtiment»** en cours de validité.
-Moyens financiers justifiés par les bilans des années 2022, 2023 et 2024

***L'offre technique contiendra:**

-La déclaration à souscrire remplie datée et signée par le soumissionnaire
-La liste des moyens humains avec justification par les attestations de travail+Mise à jours CNAS en cour de validité, les attestations d'affiliation CNAS (datée moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis) + les diplômes pour le personnel d'encadrement.
- La liste des moyens matériels avec justification par la carte grise ou carte jaune et police d'assurance en cours de validité au nom du soumissionnaire pour le matériel roulant et les facture d'achat + PV d'huissier de justice ou d'expertise datée moins d'une année à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant
-Le délai et le planning de réalisation des travaux
-Le cahier des charges dûment renseigné et paraphé avec la mention manuscrite « **lu et accepté** »

***L'offre financière contiendra:**

-Lettre de soumission remplie datée et signée par le soumissionnaire.
-Le bordereau des prix unitaires remplie datée et signée par le soumissionnaire
-Le détail quantitatif et estimatif remplie datée et signée par le soumissionnaire

NB : ****Toutes les pièces de l'offre technique doivent êtres validés à la date d'ouverture des plis***
****Les offres doivent être adressées à Monsieur le P/APC DE SIDI BOUMEDIENE***

VALIDITE DES OFFRES :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérée, dans des enveloppes séparées et cachetée. indiquant la dénomination de l'entreprise la référence de l'objet d'avis d'appel d'offre ainsi la mention « dossier de candidature» « offre technique » ou « offre financière» selon les cas.
Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppes cacheté et anonyme, comporte la mention « ***à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres*** » d'appel d'offre national ouvert avec **exigence** de capacités minimale.
La validité des offres est fixée à **105** jours soit trois **(03)** mois + **quinze (15) jours.**

Le Jeune Indépendant du 25/02/2026 / ANEP 2631003238

Voici les 30 meilleurs agents d'IA du moment pour les pros

Une poignée d'entre eux font la une des journaux, mais de nombreux agents spécifiques à certaines fonctions sont à la disposition des développeurs et des utilisateurs. La dernière étude du MIT explore l'écosystème plus large des agents.



Points clés à retenir sur les agents d'IA pour les pros
Le MIT a publié une liste des meilleurs agents IA et de leurs fonctionnalités
La majeure partie concerne les flux de travail en entreprise
La recherche et la synthèse d'informations constituent le principal cas d'utilisation.

Quels sont les agents autonomes ou semi-autonomes qui ont le plus d'impact sur le monde du travail ces derniers temps ?

Certains agents font la une de l'actualité. Mais il existe un certain nombre d'agents spécifiques à certaines fonctions qui sont à la disposition des développeurs et des utilisateurs.
Le CSAIL du MIT, le laboratoire universitaire dédié à la recherche en IA, a entrepris d'identifier et de documenter le contexte et les capacités de ces agents. Il détaille ses conclusions dans son dernier AI Agent Index.
Quelles sont les fonctionnalités et l'origine des principaux agents ? Les chercheurs constatent que les interfaces sont les plus répandues. Elles devancent de peu les plateformes de workflow d'entreprise. L'étude met également en évidence les risques communs à ces outils.
Les agents répertoriés dans l'index du MIT
L'étude recense les solutions leaders du marché actuel :

Anthropic Claude / Claude Code
Google Gemini / Gemini CLI
Manus AI
OpenAI ChatGPT / ChatGPT Agent / Codex / AgentKit
Perplexity
Alibaba MobileAgent
ByteDance Agent TARS
Perplexity Comet
IBM watsonx Orchestrate
Microsoft 365 Copilot
SAP Joule Studio
Salesforce Agentforce
ServiceNow AI Agents

Les trois catégories majeures d'agents

Les chercheurs du MIT identifient trois segments distincts selon l'usage métier :

1. Agents de workflow d'entreprise
Ces plateformes intègrent des fonctionnalités d'agent pour automatiser les tâches commerciales complexes.
Microsoft 365 Copilot et ServiceNow Agent illustrent parfaitement cette catégorie qui regroupe 13 systèmes sur les 30 analysés.

2. Applications de chat avec outils agents
Cette catégorie comprend principalement des interfaces de chat avec un accès étendu à des outils tiers.

On y trouve des agents de codage comme Claude Code.
Des produits plus larges comme Manus AI et ChatGPT Agent intègrent aussi ces capacités.

3. Agents basés sur un navigateur
L'interface principale de ces 5 systèmes est un navigateur ou un ordinateur. Leurs outils d'interaction sont particulièrement étendus.
"Ils se distinguent des agents de chat dotés de capacités de recherche sur le web, qui effectuent principalement des recherches et des synthèses. Les agents basés sur un navigateur présentent des risques plus élevés en raison de leur exécution en arrière-plan, des déclencheurs d'événements et des transactions directes" notent les chercheurs du MIT.
Perplexity Comet, ChatGPT Atlas et ByteDance Agent TARS figurent dans cette liste.

Recherche et automatisation : les usages dominants

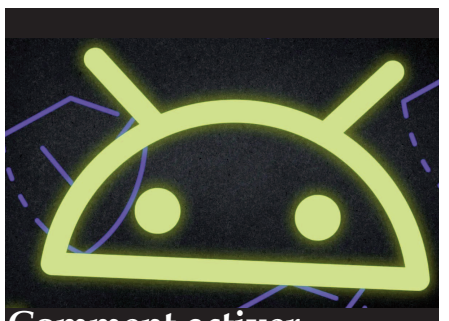
Les cas d'utilisation se concentrent sur des besoins de productivité immédiats :
Recherche et synthèse : concerne 12 agents sur 30, incluant les assistants grand public et pro.
Automatisation des flux : 11 agents ciblent les RH, la vente, l'assistance et l'informatique.
Interfaces graphiques : 7 modèles gèrent le remplissage de formulaires et les réservations.

Une autonomie à géométrie variable

Les niveaux d'autonomie varient considérablement selon l'architecture logicielle. Les assistants de chat affichent le niveau le plus faible. Ils fonctionnent par interactions successives. Anthropic Claude, Google Gemini et OpenAI ChatGPT attendent systématiquement la prochaine instruction humaine.
À l'inverse, les agents de navigateur limitent les interventions en cours d'exécution. Perplexity Comet exécute ses tâches de manière autonome après l'instruction initiale.
"Une fois la requête envoyée, les utilisateurs ne peuvent pas facilement intervenir ou diriger l'agent jusqu'à ce qu'il ait terminé" note l'étude.
Les plateformes d'entreprise adoptent une approche hybride. Les utilisateurs configurent manuellement les déclencheurs et les garde-fous lors de la conception. Une fois déployés, ces agents fonctionnent de manière autonome. Ils s'activent lors d'un nouvel e-mail ou d'une modification de base de données.
Glean, Google Gemini Enterprise, IBM watsonx et Microsoft 365 Copilot utilisent ce modèle de fonctionnement.

Sécurité : la validation humaine reste la norme

Certaines offres pour développeurs imposent une confirmation explicite pour les opérations sensibles. C'est le cas pour la modification de fichiers ou l'exécution de commandes système.
Des agents comme ChatGPT Atlas ou Opera Neon proposent un "mode surveillance". Ce dispositif permet un contrôle en temps réel des actions critiques.
Enfin, l'étude souligne une forte concentration géographique : les développeurs se situent presque exclusivement aux États-Unis et en Chine.



Comment activer Extend Unlock sur votre téléphone Android

Le déverrouillage étendu (Extend Unlock) est une de ces fonctionnalités cachées que tous les utilisateurs Android apprécieront une fois qu'ils l'auront essayée.

AUPARAVANT, cette fonction s'appelait Déverrouillage intelligent. En 2023, Google l'a renommée Extend Unlock ou déverrouillage étendu, et cette option de sécurité est bien plus performante que la précédente.Comme son nom l'indique, elle maintient votre appareil lorsque vous le tenez en main, près de chez vous (ou d'un autre lieu sûr), ou lorsque votre montre ou un autre appareil de confiance est à proximité. Vous pouvez configurer Extend Unlock pour qu'il prenne en compte une ou plusieurs de ces options.

Comment activer le déverrouillage étendu

Ce dont vous aurez besoin : Un mobile sous Android 14 ou une version ultérieure du système d'exploitation.
Ouvrez les Paramètres La première chose à faire est d'ouvrir l'application Paramètres. Vous pouvez le faire en appuyant sur Paramètres dans le tiroir d'applications, ou en déroulant deux fois le panneau de notifications et en appuyant sur l'icône d'engrenage en bas à droite.

Accédez à Extend Unlock

Vous trouverez Déverrouillage étendu dans Sécurité et confidentialité > Sécurité et confidentialité renforcées > Extend Unlock. Après avoir appuyé sur cette option, votre code PIN vous sera demandé.

Android : 7 choses à faire pour protéger votre vie privée

Activez les fonctionnalités souhaitées
Sur la page Extend Unlock, appuyez sur l'option souhaitée, puis activez-la.
Pour la détection sur le corps, vous pouvez l'activer ou la désactiver. Pour les lieux de confiance, vous pouvez l'activer, puis ajouter un lieu.
Pour les appareils de confiance, vous pouvez l'activer et sélectionner l'appareil que vous souhaitez utiliser comme appareil de confiance.
Une fois ces opérations effectuées, l'appareil restera déverrouillé tant qu'au moins une des conditions est remplie. Même si l'écran de votre téléphone semble verrouillé, il ne l'est pas. Glissez votre doigt vers le haut et voilà ! Vous y avez accès.

Un seul bémol

J'apprécie beaucoup Extend Unlock, mais je dois faire attention. Je porte toujours ma Pixel Watch. Si je suis en public et que ma montre est près de mon téléphone, ce dernier restera déverrouillé. C'est pourquoi je n'utilise pas l'option « Appareils de confiance ». Je préfère activer la détection sur soi et les lieux de confiance.

L'exploit fou de Fujitsu qui vise les 10 000 qubits quantiques d'ici 2030



Le géant japonais Fujitsu veut développer un ordinateur quantique supraconducteur de plus de 10 000 qubits. Sa livraison est, sur le papier, prévue en 2030.

Pendant que ses concurrents célèbrent leurs quelques centaines de qubits, Fujitsu voit les choses en grand. Très grand même. L'entreprise nippone a annoncé son intention de développer une machine quantique de plus de 10 000 qubits d'ici la fin de la décennie.
Une déclaration qui fait son effet dans un secteur où chaque qubit supplémentaire représente un exploit technique, mais aussi un argument de communication.

Fujitsu mise sur 250 qubits logiques pour dominer le marché

Pour atteindre cet objectif colossal, Fujitsu mise sur son architecture maison baptisée « STAR ». Les 10 000 qubits physiques de la machine permettront d'obtenir 250 qubits logiques réellement utilisables.
Cette approche early-FTQC (informatique quantique tolérante aux pannes précoces) promet de corriger automatiquement les erreurs de calcul, le talon d'Achille actuel des ordinateurs quantiques.
Le projet bénéficie en plus du soutien financier du programme gouvernemental NEDO, l'agence japonaise pour l'innovation technologique.
Fujitsu promet aussi de s'appuyer sur l'expertise du légendaire institut RIKEN et de l'AIST, afin de mobiliser l'élite scientifique nippone. L'entreprise a pour objectif de révolutionner la science des matériaux grâce à des simulations impossibles à réaliser aujourd'hui.
La feuille de route s'étend jusqu'en 2035, avec des paliers impressionnants. D'abord transformer 10 000 qubits physiques en 250 qubits logiques fiables en 2030, puis viser 1 000 qubits logiques cinq ans plus tard. Fujitsu prévoit même d'intégrer des qubits spin diamant, une technologie encore plus stable, pour les calculs les plus exigeants.

Le Japon remet les compteurs à zéro dans la course quantique

L'annonce de Fujitsu bouleverse-t-elle la hiérarchie mondiale ? Au 18 août 2025, Atom Computing domine le marché des ordinateurs quantiques avec un record de 1 180 qubits physiques grâce à sa technologie basée sur des atomes ultra-froids. IBM suit de près avec son processeur Condor, équipé de 1 121 qubits physiques.
En matière de qubits logiques, IBM Quantum Blue Jay promet à terme 2 000 qubits logiques, ouvrant la voie à l'informatique quantique tolérante aux pannes et à des applications révolutionnaires dans le calcul scientifique avancé.
L'Europe n'abdique pas pour autant. La start-up française Pasqal revendique 400 qubits physiques avec une précision record de 99,7% et vise les 200 qubits logiques d'ici 2030, tandis que Quandela prépare ses premiers qubits logiques grâce à sa technologie photonique, qu'elle maîtrise déjà. Alice & Bob, de son côté, fascine le milieu avec ses qubits de chat qui maintiennent leur état quantique pendant plusieurs minutes, un record absolu.
Au-delà de la prouesse technique, l'informatique quantique promet à terme de faire basculer dans une nouvelle ère la cryptographie, d'accélérer la découverte de nouveaux médicaments et évidemment d'optimiser l'intelligence artificielle. Fujitsu l'a compris. Un peu comme nos fleurons français, sa vision Made in Japan vise l'indépendance technologique totale face aux géants chinois et américains, en unifiant calcul quantique et supercalcul traditionnel. Le défi est lancé, rendez-vous en 2030.

Xiaomi 15 Ultra : la dernière mise à jour corrige la majorité des défauts du smartphone

Xiaomi déploie une nouvelle version de HyperOS pour son Xiaomi 15 Ultra. Cette dernière apporte des corrections ciblées pour l'appareil photo, la stabilité système et la sécurité.
Xiaomi a déployé une nouvelle mise à jour du système HyperOS pour le Xiaomi 15 Ultra en Chine. Cette version, identifiée sous le numéro 2.0.215.0.VOACNXM, apporte des corrections et des optimisations ciblées, notamment pour l'appareil photo et la stabilité générale du système. Le fichier pèse 918 Mo et apporte une série d'améliorations pour à répondre aux retours des utilisateurs.

Correctifs sur l'appareil photo

L'une des principales corrections concerne un bug affectant l'affichage



des filtres dans le viseur de l'appareil photo. Ce problème, signalé par plusieurs utilisateurs, empêchait l'affichage correct des filtres dans certaines conditions de prise de vue. La mise à jour résout ce dysfonctionnement, offrant ainsi un usage plus fluide des outils de personnalisation.
Le mode nuit bénéficie également d'optimisations, avec une promesse de meilleurs résultats en basse lumière. Par ailleurs, l'enregistrement vidéo en 4K à 60 images par seconde a été corrigé pour limiter les saccades et les variations de qualité que pouvaient subir les vidéos.

Améliorations globales des performances

La gestion des applications en mode paysage a été améliorée, facilitant les transitions entre les applications fonctionnant à l'horizontale. Cette optimisation vise à réduire les interruptions lors de l'utilisation de contenus multimédias, de sessions de jeu et d'autres tâches où le smartphone s'utilise à la verticale. La mise à jour inclut aussi les correctifs de sécurité d'août 2025, renforçant la protection contre les vulnérabilités.
Enfin, Xiaomi a corrigé des problèmes de synchronisation avec sa balance connectée Mi Body Composition Scale.

Certains problèmes persistent sur d'autres smartphones

Malgré ces correctifs, certains bugs subsistent sur d'autres smartphones fonctionnant sous HyperOS. Des utilisateurs signalent toujours des plantages de la galerie photo sur le Xiaomi 14 Pro ou des dysfonctionnements dans le centre de notifications. Sont également signalées, des anomalies liées aux fenêtres flottantes de l'application QQ (appli utilisée en Chine).
Des retards dans le rendu des fonds d'écran et des animations d'empreinte digitale ont aussi été signalés. Xiaomi indique que ces problèmes font l'objet de tests en version bêta et devraient être résolus dans les prochaines mises à jour.

Des anti-douleurs naturels étonnants

DOULEURS chroniques, nausées ou maux de tête passagers : voilà des douleurs dont on se passerait bien. La bonne nouvelle, c'est qu'il existe de nombreuses solutions anti-douleurs étonnantes. Il y a encore quelques années, prendre une pilule était tout ce qu'il y a de plus commun. Les remèdes naturels aux douleurs utilisés par les générations passées peuvent sembler relever de la superstition, mais aujourd'hui, les scientifiques les voient sous un angle nouveau. Voici ces anti-douleurs naturels étonnants que vous allez (re)découvrir.

L'écorce de saule, l'incontournable naturel

En matière de phytothérapie, l'écorce de saule compte parmi les solutions parfaites. Recommandée contre l'arthrite rhumatoïde ou l'arthrose, l'écorce de saule possède des vertus antalgiques. Cela en fait l'allié idéal pour les douleurs lombaires, les névralgies ou encore, les maux de tête. C'est aussi recommandé pour les règles douloureuses, pour apaiser le ressenti et les crampes. Aussi appelée « aspirine végétale », l'écorce de saule peut se consommer sous forme d'infusion (feuilles de thé), de gélule ou d'huile essentielle.

L'argile verte pour apaiser les douleurs

Que ce soit pour les douleurs musculaires ou osseuses, l'argile se présente comme un ingrédient miracle. En effet, avec ses vertus absorbantes, antiseptiques et antibactériennes, c'est un produit naturel pour lutter contre les douleurs. Plus particulièrement, l'argile verte est très efficace sur les entorses et autres douleurs chroniques. Il faut simplement faire attention, car des effets secondaires, comme la constipation, sont notables en cas de surconsommation d'argile verte.

Le cannabis, un anti-douleur surprenant

Le cannabis médical a été utilisé pendant des centaines d'années. Aujourd'hui, le CBD est largement disponible et beaucoup vantent les mérites anti-inflammatoires de cette substance. Le CBD peut alors soulager de certaines pathologies comme l'arthrite. Le site cannaconnection propose plus d'informations concernant son usage thérapeutique. Considéré comme un véritable anti-douleur, le cannabis a tout pour surprendre. Rien à voir avec l'effet planant qu'on lui attribue parfois : le CBD est recommandé comme anti-douleur pour de petits maux, mais également pour de plus gros bobos.

Le safran des Indes, un énorme potentiel

Vous pensiez que votre placard à épices n'était pas forcément très utile ? On va vous prouver le contraire. Saviez-vous que le safran des îles, largement composé de cucurma, est un excellent anti-douleur naturel ? La teneur en cucurma en fait un agent antiseptique et anti-inflammatoire. Il est notamment recommandé pour les problèmes digestifs ou d'estomac, mais aussi d'autres douleurs localisées. Le safran des Indes se consomme notamment sous forme d'huile essentielle, mais aussi sous forme de gélules ou autres produits dérivés (y compris des crèmes, à appliquer sur la zone douloureuse).

LE SAVIEZ VOUS

Du doudou au "garde du corps": l'émouvante histoire du petit singe Punch



Son histoire a ému la toile. Après avoir trouvé du réconfort auprès de sa peluche, qu'il emportait partout avec lui, Punch, un petit singe de six mois abandonné par sa mère dans un parc animalier japonais, s'est trouvé un nouvel allié. Des images montrent qu'il bénéficie désormais d'un "garde du corps": un congénère adulte qui le protège au sein du groupe. Selon les soigneurs, son état s'améliore de jour en jour.

Né l'été dernier dans le zoo municipal d'Ichikawa, près de Tokyo, Punch a été rejeté par sa mère et s'est retrouvé du jour au lendemain livré à lui-même. Pour combler ce vide, ses soigneurs l'ont élevé au biberon et lui ont offert une peluche d'orang-outan en guise de substitut maternel.

Les images de ce minuscule singe, agrippé à son doudou pour se rassurer, ont rapidement ému les internautes du monde entier.

Pourquoi une mère abandonne-t-elle son petit?

Selon Alison Behie, experte en primatologie à l'Université nationale australienne, plusieurs facteurs expliquent le geste de la mère de Punch. Inexpérimentée, la femelle macaque vivait sa première maternité. Mais c'est surtout le contexte climatique qui aurait fait basculer son instinct: le petit est né durant une vague de chaleur extrême. "Dans un environnement où la survie est menacée par un stress extérieur, les mères peuvent privilégier leur propre santé et leur reproduction future plutôt que de s'occuper d'un nourrisson dont la santé pourrait être compromise", explique l'experte dans les colonnes du Guardian.

Un outil de survie

La peluche n'était pas qu'un simple accessoire "mignon". Pour un bébé macaque, s'agripper est une question de survie. "Dès la naissance, ils se cramponnent au corps de leur mère pour développer leur force musculaire", précise le soigneur Kosuke Shikano. Sans ce substitut, Punch n'aurait jamais acquis la force nécessaire dans ses membres, ni le sentiment de sécurité indispensable à son développement.

Après s'être agrippé à cette peluche, une lueur d'espoir est apparue. Punch a commencé à interagir avec ses congénères, laissant présager une intégration réussie au sein du groupe. Mais cette transition a rapidement tourné court. Sur de nouvelles vidéos, on pouvait voir le petit se faire malmener par un membre plus grand de la colonie, qui le traînait sans ménagement sur le sol.

Un ange gardien inattendu

Heureusement, les derniers échos du zoo suggèrent enfin un "happy end". Un macaque adulte a pris Punch sous son aile et ne le quitte désormais plus d'une semelle. Ce véritable mentor porte le petit, en prend soin et s'interpose fermement entre lui et tout danger potentiel. Pour les observateurs, il n'y a plus de doute: Punch a trouvé son "garde du corps".

Des progrès fulgurants

L'ambiance dans l'enclos s'est apaisée de façon spectaculaire. Dimanche, le calme régnait: "Aucune bagarre, aucune tension à l'horizon", se réjouit un soigneur.

Ce lundi, les nouvelles sont encore meilleures: "D'après nos observations, il s'amuse désormais avec les autres juvéniles. Au moment du repas, il a même quitté les bras de son soigneur pour aller chercher sa nourriture tout seul. Il prend de l'assurance!" Face au succès de Punch sur les réseaux sociaux, le zoo a dû renforcer ses barrières pour gérer l'afflux de visiteurs curieux. Un silence strict est également imposé, pour ne pas perturber l'harmonie fragile au sein de l'enclos.

Un navire vieux de 400 ans réapparaît au grand jour à Stockholm

L'ÉPAVE d'un navire de la marine suédoise datant du XVIIe siècle est visible depuis début février à Stockholm à la faveur d'une baisse inédite de la mer Baltique.

En plein cœur de la capitale suédoise, les lattes de bois de la coque du navire affleurent au-dessus de l'eau, laissant deviner une épave bien conservée. "L'épave qui se trouve ici est un navire que la marine suédoise a volontairement coulé, probablement autour de 1640", a expliqué à l'AFP Jim Hansson, archéologue du Vrak, le musée des épaves de Stockholm.

Après de nombreuses missions en mer Baltique, la marine suédoise a décidé de l'utiliser comme fondation d'un nouveau pont dans cette zone située près de l'île de Kastellholmen, au centre de la capitale suédoise, ajoute-t-il. "La solution a consisté à utiliser la coque elle-même, qui est en chêne, un bois très résistant, plutôt que du bois neuf. Dans la Baltique, il n'y a pas de vers marins qui rongent le bois, qui peut donc durer, comme vous le voyez, 400 ans", dit l'expert.



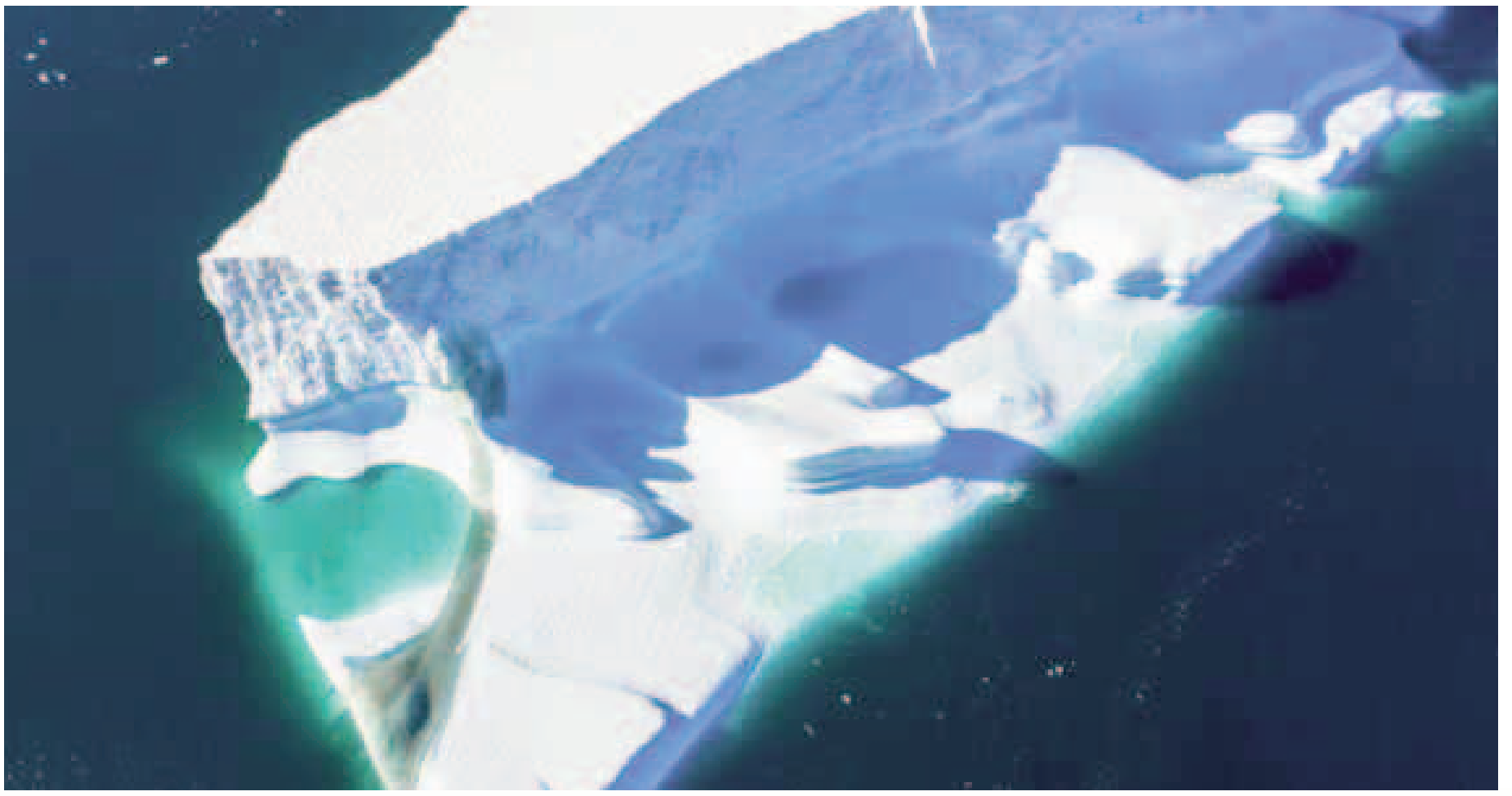
L'épave avait déjà refait surface en 2013

L'épave était déjà apparue en 2013 mais jamais elle n'avait été aussi visible, la mer Baltique ayant atteint son plus bas niveau depuis une centaine d'années, selon l'archéologue. "Il y a eu une très longue période de haute pression ici, dans la région nordique. L'eau de la mer Baltique a donc été poussée vers la mer Nordique et l'océan Atlantique", dit-il. Le nom du navire n'a pu être précisément déterminé car cinq épaves sont alignées dans cette même zone pour constituer le pont, toutes datant de la fin du XVIe siècle et du début du XVIIe siècle.

Un programme de recherche "la flotte perdue" ("The lost fleet") est en cours pour identifier et dater précisément le grand nombre d'épaves de navires militaire suédois plongés au fond de la Baltique.

En Antarctique, le signal d'une particule inconnue surgissant depuis la glace intrigue les chercheurs

À 40 kilomètres au-dessus de l'Antarctique, le détecteur ANITA a capté des signaux radio venus non pas de l'atmosphère, mais bien... des profondeurs de la glace. Un mystère qui intrigue les scientifiques et pourrait bien bousculer les lois connues de la physique.



Pour percer les secrets les mieux gardés de l'Univers, les scientifiques scrutent le ciel à la recherche de rayons cosmiques, ces particules invisibles venues du fin fond de l'espace. C'est l'ambition portée par l'expérience ANITA (Antarctic Impulsive Transient Antenna) : un détecteur volant à haute altitude au-dessus de l'Antarctique. Grâce à ce dispositif, les chercheurs auraient enregistré des impulsions radio surgissant du sol.

Cela suggère que ces particules ont traversé la Terre de part en part avant de remonter à la surface de l'Antarctique.

Selon les modèles actuels, même les neutrinos, qui n'interagissent que très peu avec la matière, ne devraient pas pouvoir traverser une telle épaisseur sans être absorbés. Cette anomalie laisse penser à l'existence de particules inconnues ou à des phénomènes physiques encore non compris.

La piste des neutrinos écartée

Comme l'explique Interesting Engineering, l'expérience ANITA utilise des antennes radio montées sur des ballons, volant à environ 40 kilomètres au-dessus de la surface antarctique. Au départ, les chercheurs s'attendaient à capter des neutrinos : les particules subatomiques les plus insaisissables de l'Univers.

Pour les scientifiques, les neutrinos sont considérés comme des messagers cosmiques. Ce sont des particules qui voyagent à travers l'univers et transportent des informations précieuses sur des phénomènes astrophysiques lointains, comme les explosions d'étoiles ou les sursauts gamma. En les détectant, les scientifiques peuvent mieux comprendre ces événements extrêmes.

Les neutrinos sont quasiment sans masse et sans charge, si bien qu'ils traversent tout. C'est pourquoi ils sont si difficiles à percevoir. Cependant, même les neutrinos ont une très faible probabilité de traverser la Terre d'un bout à l'autre sans être détectés. Or, le signal détecté par ANITA arrivait d'un angle très incliné, jusqu'à 30 degrés sous l'horizon. S'il s'agissait d'un neutrino, il aurait dû traverser des milliers de kilomètres de matière solide sans être absorbé ni dévié. Le signal radio capté par ANITA semblait donc émaner de particules d'une nature complètement différente.

Des signaux encore inexpliqués

Déroutés par cette découverte, les chercheurs ont comparé les données d'ANITA avec celles de deux autres grands détecteurs de neutrinos : le IceCube en Antarctique et l'Observatoire Pierre Auger en Argentine. Et les résultats se sont révélés sans appel : aucune expérience n'a enregistré de choses semblables. Malgré des simulations poussées pour éliminer le bruit de fond et les signatures connues, les signaux détectés par ANITA restent inexpliqués.

"Ce manque de données concordantes exclut les sources de particules connues les plus probables et suggère que quelque chose de nouveau pourrait être en jeu", souligne Stephanie Wissel, physicienne à Penn State.

Pour résoudre ce mystère, Stephanie Wissel et son équipe développent un détecteur plus sensible appelé PUEO, capable d'identifier l'origine de ces émissions. "Un phénomène de propagation radio près de la glace et de l'horizon, que je ne comprends pas encore, pourrait être en cause", ajoute-t-elle, espérant que les prochains vols apporteront enfin des réponses.

Des scientifiques localisent enfin la matière ordinaire cachée dans les entrailles de l'Univers

DES CHERCHEURS viennent de localiser la majeure partie de la matière ordinaire de l'univers, longtemps restée invisible. Dissimulée dans l'espace intergalactique, elle a été révélée grâce à l'analyse de mystérieux sursauts radio venus du fond du cosmos.

Tout ce qui nous entoure, ce que nous percevons comme de la matière, ne représente en réalité qu'une infime partie du cosmos. Cette matière dite "ordinaire" ou "baryonique", constitue 5 % de l'Univers. Ensuite, les scientifiques considèrent que 27 % du cosmos est constitué de matière noire, une forme invisible qui n'émet ni n'absorbe de lumière. Le reste serait composé à 68 % d'énergie noire, une force encore bien mystérieuse qui semble accélérer l'expansion de l'Univers.

Mais dans les 5 % de matière ordinaire, c'est-à-dire tout ce qui est composé d'atomes (étoiles, planètes et nous), il existe une partie "manquante", que les scientifiques ont toujours eu du mal à localiser. Une nouvelle étude, publiée dans la revue Nature Astronomy, aurait permis de localiser cette matière "manquante". Elle serait en réalité bien cachée dans les entrailles de l'Univers.

À la recherche de la matière ordinaire cachée

D'après les scientifiques, cette part de la matière ordinaire se trouverait sous forme de gaz chaud, très diffus, situé entre les galaxies, dans ce qu'on appelle le milieu intergalactique. Si cette matière est longtemps restée indétectable, c'est surtout pour des raisons techniques. Cela fait plusieurs décennies que les scientifiques savent qu'une grande partie de la matière ordinaire manque à l'appel. Ils ont alors tenté de la trouver à l'aide de techniques comme l'émission de rayons X ou en observant les rayonnements ultraviolets de quasars lointains. Mais aucune d'entre elles n'avait été fructueuse, tant cette matière se trouvait dans un état difficile à percevoir. Pour repérer où se cachait cette part cachée de la matière ordinaire, les astronomes du Center for Astrophysics | Harvard & Smithsonian, ont utilisé les sursauts radio rapides (FRB). Les FRB sont de brefs signaux intenses provenant de galaxies lointaines. Récemment, des scientifiques ont découvert qu'ils pouvaient servir à mesurer la matière baryonique de l'Univers.

Les chercheurs ont alors analysé 60 FRB dont les distances variaient entre 11,74 millions et 9,1 milliards d'années-lumière. En traversant l'Univers, les FRB sont ralentis lorsqu'ils passent à travers des nuages de gaz.

En mesurant ce ralentissement, les astronomes peuvent calculer la quantité de matière rencontrée sur le trajet et ainsi localiser où se trouve cette matière cachée entre les galaxies.

Notre monde : un grain de sable dans l'Univers

C'est ainsi qu'en retraçant le chemin des FRB, les chercheurs ont constaté que 76 % de la matière baryonique se trouve dans le milieu intergalactique, 15 % dans les halos galactiques et une petite fraction dans les étoiles ou dans le gaz froid des galaxies.

Cela signifie que ce qui nous entoure, ce que nous connaissons, ne représente que 9 % de l'ensemble de la matière ordinaire que l'Univers abrite.

Autrement dit, notre monde n'est rien à l'échelle de la matière.

Autre avancée majeure, cette découverte permet de comprendre de quoi est composé le milieu intergalactique. "Nous commençons à voir la structure et la composition de l'Univers sous un tout nouveau jour, grâce aux FRB. Ces éclairs brefs nous permettent de suivre la matière invisible qui remplit les vastes espaces entre les galaxies", affirme Vikram Ravi, co-auteur de l'étude.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Anémie : symptômes, taux d'hématies, que faire ?



L'anémie fatigue. Selon ses causes, elle peut-être ferriprive, macrocytaire ou microcytaire. Quand fait une prise de sang ? Quel taux d'hémoglobine doit alerter ? Conseils et solutions quand on est anémié.

Définition : qu'est-ce qu'une anémie ?

L'anémie, qui est une baisse du taux d'hémoglobine dans le sang va entraîner un déficit d'apport en oxygène aux tissus puisque c'est l'hémoglobine qui en est le transporteur. L'hémoglobine est contenue dans les globules rouges, ou hématies, qui circulent dans le sang. C'est une protéine très riche en fer. Différentes pathologies peuvent être à l'origine d'une anémie. C'est pourquoi il en existe plusieurs types :
anémie ferriprive (par manque de fer),
anémie hémolytique (par destruction des globules rouges ou insuffisance de production des globules rouges),
Les types d'anémie sont classés en anémie microcytaire lorsque le volume des globules rouges est trop faible ou macrocytaire lorsque le volume des hématies est trop important.

Quels sont les symptômes de l'anémie ?

Le principal symptôme et souvent le premier à apparaître est une fatigue inhabituelle. Celle-ci s'accompagne ensuite d'une pâleur cutanéo-muqueuse puis dans les cas d'anémies profondes d'un essoufflement à l'effort puis au repos. On peut également observer des vertiges et des maux de tête. Les cheveux et les ongles deviennent fragiles. D'autres symptômes permettent d'orienter vers la cause de l'anémie comme des petits saignements digestifs, des règles abondantes, l'apparition d'un ictère ou d'une augmentation du volume de la rate. La tension artérielle est souvent basse en cas d'anémie.

Quelles sont les causes de l'anémie ?

Il existe différentes formes d'anémies selon la pathologie en cause.

► Dans le cas d'un défaut de production de globules rouges, les anémies peuvent être ferriprives, aplasiques ou mégaloblastiques.

► En cas de perte ou destruction anormale des globules rouges, les anémies sont hémolytiques ou causées par une maladie chronique, inflammatoire, auto-immune ou génétique.

► La carence en fer reste la cause d'anémie la plus fréquente. Elle peut être due à une insuffisance d'apports alimentaires, (fréquente en cas d'anorexie mentale), à des saignements chroniques (saignements digestifs, règles très abondantes),liée à la prise de certains médicaments (anti-inflammatoires par exemple) ou à la grossesse,

► L'anémie de type aplasique survient lorsque la moelle osseuse ne produit plus assez de globules rouges (exposition à des agents toxiques, leucémie).

► La carences en vitamine B12 ou B9 (folates), certaines maladies auto-immunes, héréditaires, des infections et des anomalies génétiques peuvent provoquer une anémie.

► Des maladies chroniques comme le cancer, le sida, des maladies gastro-intestinales ou du foie et des maladies chroniques inflammatoires peuvent provoquer une anémie.

Quand consulter ?

En cas d'altération de l'état général non expliquée, il est toujours préférable de consulter son médecin généraliste. Celui-ci, à l'issue d'un interrogatoire minutieux et d'un examen clinique approfondi, prescrira une numération formule sanguine, accompagnée d'autres examens à la recherche d'une anémie. Lorsque les règles sont très abondantes, que la perte de poids est importante ou que des vertiges se manifestent, il est nécessaire de consulter.

Qu'est-ce qui révèle une anémie dans une prise de sang ?

Le diagnostic de l'anémie se fait simplement grâce à la Numération Formule Sanguine ou NFS, examen effectué grâce à une prise de sang. Cette analyse va également permettre de connaitre l'aspect des globules rouges, leur nombre et leur volume ce qui constitue déjà une première orientation diagnostique pour déterminer la cause de l'anémie. Le dosage du taux de fer, de la vitamine B12 et des folates, le calcul de la vitesse de sédimentation ou la recherche d'une maladie auto-immune ou inflammatoire sont ensuite réalisés pour trouver la cause de l'anémie. Le taux de réticulocytes, qui sont les éléments précurseurs des globules rouges, peut aussi être dosé et cela permet de savoir s'il s'agit d'une anémie régénérative ou arégénérative.

Globules rouges (hématies) : taux élevé, trop bas, causes ?

Les globules rouges ou hématies sont mesurés au cours d'une NFS VS, un des examens les plus prescrits en prise de sang. Un taux anormal d'hématies peut révéler une anémie.

Quels sont les traitements de l'anémie ?

Le traitement de l'anémie est celui de sa cause. Une anémie par carence en fer nécessite un apport médicamenteux supplémentaire en fer et le traitement des saignements s'il y a lieu. Les anémies très profondes, hémorragiques par exemple, peuvent nécessiter des transfusions sanguines.

Fer (médicament) : quand en prendre, risques ?

Le fer est un minéral nécessaire à la formation de l'hémoglobine. Il est pris en médicament en cas d'anémie. Pour quelles indications le prendre ? En cas de carence ? Tardyféron, Timoferol...Dans quels médicaments est-il présent ? Peut-il être délivré sans ordonnance ? Quels effets secondaires ? Les anémies liées à un dysfonctionnements de globules rouges ou de leur production peuvent être traitées par des injections d'érythrpoïetine, qui favorise la croissance des hématies. En fin les maladies inflammatoires ou cancéreuses demandent un traitement spécifique. Quoiqu'il en soit, une alimentation riche en fer est toujours conseillée. Les aliments qui en contiennent beaucoup sont les lentilles, les huîtres, le persil, les abats ou le germe de blé, par exemple.

BIEN-ÊTRE

Graines de chia : bienfaits, pour maigrir, quelle quantité ?



RICHES EN PROTÉINES et en oméga 3, les graines de chia auraient des bienfaits sur la constipation et le poids. Quelle quantité consommer par jour ? Comment ? Tous les jours ?
Originaires de deux plantes du Mexique, les graines de chia ont d'incroyables bénéfices, que ce soit dans un yaourt, dans une salade ou encore en smoothie. "Il y a de tout dans les graines de chia : des protéines, des glucides, des lipides dont des Omégas 3. Elles contiennent également une grande quantité de fibres" informe Dr Thierry Hanh, médecin nutritionniste. Les fibres sont excellentes pour le transit mais aussi pour calmer la faim !

C'est quoi les graines de chia ?

Les graines de chia sont de toutes petites graines beiges ou noires ressemblant aux graines de sésame. Elles sont issues de deux plantes herbacées originaires du Mexique, la Salvia miltiorrhiza et la Salvia columbariae.

Quels sont les bienfaits des graines de chia pour la santé ?

"Il y a de tout dans les graines de chia : des protéines, des glucides, des lipides, dont des Omégas 3. Elles contiennent également une grande quantité de fibres" informe Dr Thierry Hanh, médecin nutritionniste. Grâce à leur teneur en fibres et en acides gras essentiels, leur consommation est intéressante pour réduire les accidents cardiovasculaires, réguler la tension artérielle... Mais ce n'est pas tout ! Ces petites graines permettraient une meilleure régulation de la glycémie chez les diabétiques. Ces petites graines sont extrêmement riches en oméga-3 mais aussi en oméga-6. Leur bonne teneur en fibres permet de lutter efficacement contre la constipation. C'est également un vivier de protéines, de calcium, de potassium, d'acide folique et d'antioxydants. Ce serait dommage de vous en priver !

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya De Mascara

Direction de l'hydraulique

Avis d'annulation d'attribution Provisoire et de procedure

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 1 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marches publiques et des délégations du service public : la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Mascara NIF 099029015051429 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales après infructuosité N° 24/2025 du 01/10/2025 Paru aux quotidiens nationaux 2025/10/01 الأمة العربية ET le jeune indépendant LE 01/10/2025 dans le cadre de l'opération : « Réalisation, électrification, équipement et raccordement de 5 000 ml de forages pour les communes: Mascara, Ghriss, Matemore, Maoussa, Sidi Boussaid, Fhoha, Tighennif, Sidi Kada, Mamounia, Ain Fekan, Oued Taria et Sedjrara. (w.Mascara)».

Que l'avis d'attribution provisoire duprojet relatif à :

Objet du lot	Entreprise	Montant	Délais	Note technique	.Obs
Lot n°07: Réalisation, équipement et raccordement d'un forage E105 Matemore (Prof : 450 ml).	Sarl Delvine-Oran : NIF 000231010604974	58.303.455.00	04 mois	63	moins disant

Paru aux quotidiens Nationaux :

-jeune indépendant le 17/11/2025.

الأمة العربية 17/11/2025.

Est annulé pour le motif suivant :

--La commission des marchés publics de la Wilaya de Mascara a rejeté le projet du marché suivant la décision N° 42/2026 DU 16/02/2026.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, le soumissionnaire qui conteste sur l'annulation de l'avis d'attribution provisoire et de procédure peut introduire un recours dans les 10 dix jours à compter de la date réception de la lettre d'information .

Les autres soumissionnaires sont invites pour ceux qui le souhaite à se rapprocher des services de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Mascara, au plus tard 03 jours à compter de la date réception de la lettre d'information, à prendre connaissances des résultats détailles de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 25/02/2026 / ANEP 2631003287

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000048023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

En application de l'article 65 du décret présidentiel N °15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu a a l' avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru le 25/12/2025 sur les quetidiens الجمهورية **et le jeunne endepandent** *Concernant:*

Operation: Budget de Wilaya Primitive 2026

Projet : Réhabilitation du Chemin de Wilaya N°08B

Sur 02 kms sur divers sections

Qu'à l'issue de l'analyse des offres le marche est attribuée provisoirement a l'entreprise indiquées sur le tableau ci-dessous.

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

ENTREPRISE RETENUE	Note Tech	MONTANT DE LA SOUMISSION APRES CORRECTION	DELAIS	OBSERVATIONS
ETPH KOURDOURLI ABDELMADJID NIF 196648220002340	72.75	38.198.524.00 DA	03 Mois	OFFRE MOINS DISANTE QAULIFIE TECHNIQUEMENT

N.B : Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ere publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

-Les soumissionnaires qui sont intéressés sont invités de se rapprocher de la Direction Des Travaux Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire a prendre connaissance des résultats détaillés (par écrait) de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 25/02/2026 / ANEP 2631003296

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
RUE HACHEM MASCARA
NI F : 099 02 90 15 05 14 29

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2026

La Direction De l'Hydraulique de la Wilaya de Mascara Rue Hachem – Mascara
Sous le numéro fiscal : **099 02 90 15 05 14 29** lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacité Minimales pour la réalisation du projet suivant :

Projet : Achèvement du dédoublement de la conduite d'adduction au niveau de la Commune de Mohammadia

Dans le cadre de l'opération « Achèvement du dédoublement de la conduite d'adduction au niveau de la Commune de Mohammadia »

Condition d'éligibilité :

En vertu de l'article n°**43** de la loi n°**23-12**du **05/08/2023** ,fixant les règles générales des marchés publics.et des articles **44 et 54** du décret présidentiel n° **15-247** du **16/09/2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

Les offres présentées doivent rependre aux critères suivants :

1- Capacités professionnelles : Entreprises qualifiées à la catégorie **Sept (07)** ou plus, dont l'activité principale **Hydraulique en cour de validité.**

2- Capacités financières :

- Entreprises ayant réalisé une moyenne de chiffre d'affaire durant les trois dernières années (**2022-2023-2024**) supérieur ou égale à **100 000 000,00 DA** ; justifiés par la présentation des bilans

3- Capacités techniques :

- **Référence professionnelle :** Entreprises ayant réalisé un linéaire de **5000 ml** conduite en PEHD d'AEP DN 630 mm et plus.
- **Justifier par une seul attestation de bonne exécution délivrées par les services contractants (signées par les maitres d'ouvrages Public y compris les ordonnateurs des Entreprises étatiques) Obligatoirement renseignées sur la nature des travaux (consistance des travaux (linéaire, diamètre, nature de la matière de conduite, montant et délais) pour les entreprises;**
- **1- L'attributaire retenu doit signer un engagement pour respecter le système de 3X8 ou bien 2x10.**
- **2-L'attributaire retenu doit signer un engagement que les moyens humains et matériels présentés seront utilisés exclusivement pour ce projet.**
- **3- L'entreprise ayant proposé un délai de réalisation supérieur à Cinq (05) mois seront écartés.**
- **4- Les moyens humains et matériels déjà engagés dans les projets relevant du programme sectoriel 2025, ne seront pas comptabilisés dans le cadre du programme sectoriel 2026, sauf dans le cas où les projets concernés (2025) sont achevés et réceptionnés provisoirement à la date d'ouverture des plis.**

❖ L'offre sera composée (selon l'article 10 du cahier des charges) :
a) Dossier de candidature
b) L'offre technique
c) L'offre financière

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre 'financière, sont insérée dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence de l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «. Dossier de candidature ». « Offre Technique » « Offre Financière » selon les cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cacheté et anonyme, comporte la mention : «. À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimale…03…..2026

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15)** jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Et les quotidiens nationaux, et la presse électronique.

La date et l'heure limite des dépôts des offres, est fixé **avant (12H:00) heure** au dernier jour de la durée de préparation des offres Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. la date et l'heure limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des Offres **à Douze (12H:15) heure Quinze,** au siège de la Direction de l'Hydraulique, rue Hachem wilaya de Mascara.

La date et l'heure d'ouverture des offres techniques et financières sont fixées au dernier jour du délai de préparation des offres, à 12 h 15, en séance publique, au siège de la Direction de l'Hydraulique de la wilaya de Mascara, sise rue Hachem, Mascara. »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Augmentée de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis en séance publique au siege de la Direction de l'Hydraulique, rue Hachem wilaya de Mascara

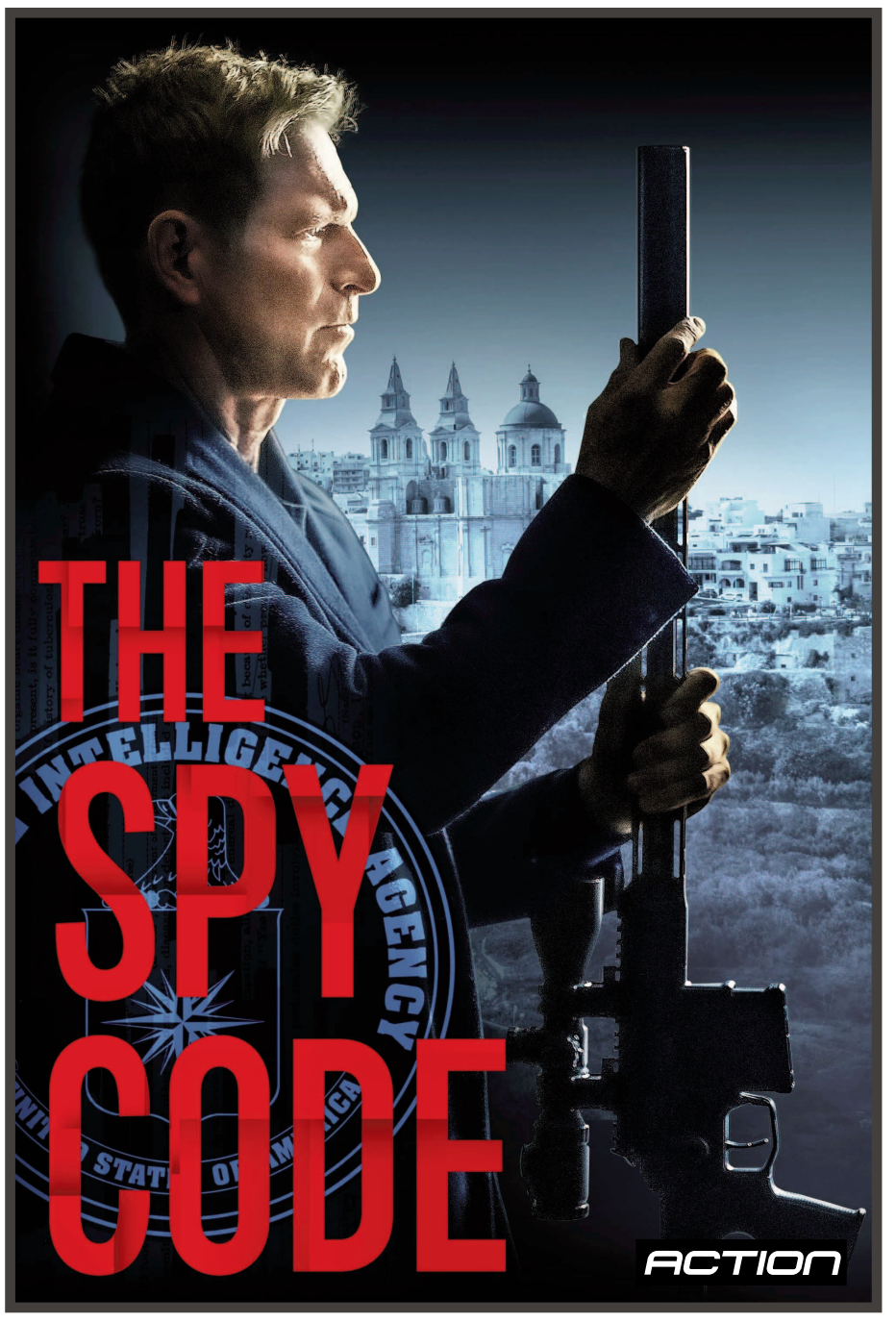
Le Jeune Indépendant du 25/02/2026 / ANEP 2631003355



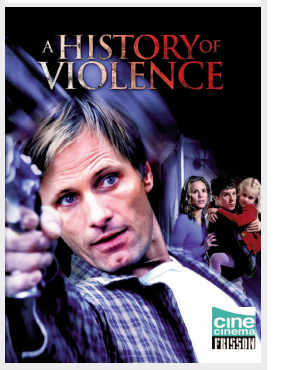




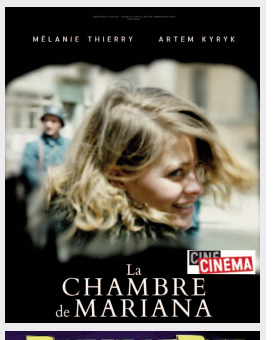


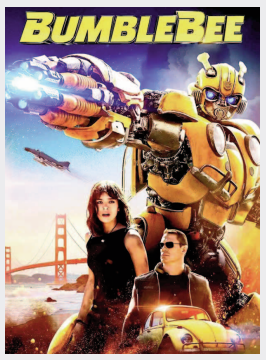


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière Etats-Unis - 2025 — TF1
Elsbeth

22h50 Téléfilm policier France - 2022 — France 2
Neige

21h00 Magazine du consommateur — M6
Arnaques !

20h55 Football : Ligue des champions — CANAL+
Paris-SG / Monaco

20h55 Cinéma — W9
France - 2025
Bruce Willis : les secrets d'une icône

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Grande-Bretagne 2005
A History of Violence

21h05 Comédie dramatique — 6ter
France - 2002
Monsieur Batignole

21h00 Cinéma - 2024 — CINE+ PREMIER
En tongs au pied de l'Himalaya

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+ SPORT
Juventus Turin / Galatasaray

21h00 Drame historique France - 2025 — CINE CINEMA
La Chambre de Mariana

20h50 Film d'action — CANAL+ family
Etats-Unis - Chine - 2018
Bumblebee

21h25 Magazine de société — TMC
France
90' Enquêtes

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 2014)

Transformers : l'âge de l'extinction

Dans "Transformers : l'âge de l'extinction", réalisé en 2014, l'histoire se déroule trois ans après la bataille dévastatrice de Chicago, où les Autobots et les Decepticons se sont affrontés dans une lutte épique. Cade Yeager (Mark Wahlberg), un inventeur fauché vivant au Texas, se retrouve au cœur des événements lorsqu'il découvre un vieux camion Mack dans un cinéma désaffecté. À sa grande surprise, ce camion n'est autre qu'Optimus Prime, le leader des Autobots, qui, depuis les récentes tensions, est devenu un fugitif sur Terre.

23h41

Film d'action (Etats-Unis - 2024)

The Spy Code

Dans l'ombre des services secrets, Evan Shaw a passé des années à exécuter des missions avec une précision implacable, guidé par des messages codés glissés dans les petites annonces de journaux. Tueur à gages pour la CIA, il agit comme une arme silencieuse, convaincu que ses ordres émanent d'une division ultra-secrète œuvrant pour la sécurité nationale. Mais lorsque son chemin croise celui de Kacey, une jeune analyste des services secrets britanniques aussi perspicace que déterminer, son univers bascule.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:32	12:42	15:51	18:19	19:43	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:36	12:47	15:56	18:24	19:47

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:51	13:01	16:11	18:39	20:02

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:42	12:52	16:06	18:33	19:52

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:57	13:08	16:18	18:46	20:09

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:02	13:12	16:23	18:51	20:13

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:05	13:16	16:26	18:54	20:16

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8427 — MERCREDI 25 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	9°
Oran	20°	8°
Constantine	21°	3°
Ouargla	23°	8°

RECRUTEMENT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Fin du flou sur l'exploitation des listes de réserve

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a tranché la question sensible de l'exploitation des listes de réserve issues des concours de recrutement, notamment pour le grade de surveillant d'éducation. Une clarification très attendue par des centaines de candidats en attente d'affectation pour l'année scolaire 2025/2026.


Mohamed Seghir Saâdaoui.

Interpellé par le député à l'Assemblée populaire nationale, Nabil Rahiche, à travers une question écrite adressée au Premier ministre, le ministre a tenu à préciser le cadre juridique régissant le recours aux listes de réserve.

Il a ainsi mis fin à une période d'incertitude, affirmant que l'exploitation de ces listes demeure possible mais uniquement dans le cadre d'une autorisation exceptionnelle, et dans le strict respect des textes en vigueur.

Le recours aux listes de réserve est régi par le décret exécutif n°12-194 du 25 avril 2012, qui fixe les modalités d'organisation des concours et examens professionnels dans les administrations publiques.

Il est également soumis à l'instruction n°01 du 20 février 2012 de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative.

Ce texte autorise, à titre exceptionnel, l'utilisation des listes de réserve pour pourvoir les postes devenus vacants entre deux concours, et ce uniquement dans des cas bien définis : départ à la retraite, démission, révocation, licenciement, décès, service national ou mutation hors wilaya. Le ministre a insisté sur le fait que les listes de réserve ne sont pas valables indéfiniment. Leur validité prend fin dès l'ouverture d'un nouveau concours ou, au plus tard, à la clôture de l'exercice budgétaire en cours.

Une règle impérative qui ne peut être contournée. Face aux besoins pressants enregistrés dans de nombreux collèges et lycées, confrontés à un manque de personnel d'encadrement, le ministère avait engagé, dès septembre 2025, des démarches auprès de la fonction publique afin d'obtenir une dérogation exceptionnelle pour exploiter les listes de réserve des concours 2024. Ces efforts ont abouti à l'octroi d'une autorisation datée du 21 octobre 2025, permettant aux directions de l'éducation des wilayas de recruter des surveillants d'éducation pour occuper les postes vacants durant l'année 2025. Depuis, les directions concernées ont entamé les procédures de convocation et de nomination, amorçant ainsi le renforcement des équipes administratives au sein des établissements scolaires. A travers cette décision, le ministère affirme poursuivre un double objectif : offrir une opportunité aux candidats inscrits sur les listes de réserve, parfois en attente depuis plusieurs mois, et garantir la stabilité des établissements scolaires grâce à un encadrement qualifié et permanent.

Reste désormais aux directions de l'éducation d'accélérer le processus et de veiller au respect strict de l'ordre de mérite, afin d'assurer un fonctionnement harmonieux des établissements pour le reste de l'année scolaire.

Lynda Louifi

COMPOSITIONS DU DEUXIEME TRIMESTRE

Le SNTE plaide pour un réaménagement du calendrier

LE SYNDICAT national des travailleurs de l'éducation (SNTE) a adressé un appel urgent au ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, afin de proposer un réaménagement du calendrier des examens et des vacances du deuxième trimestre de l'année scolaire en cours. Une initiative présentée comme une mesure d'anticipation organisationnelle, à même de préserver la sérénité du climat pédagogique.

Le secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de l'éducation, Abdelkrim Boujenah, a indiqué dans une publication sur sa page officielle, Facebook, que le calendrier actuellement arrêté risque de placer enseignants et personnels administratifs sous forte pression, notamment si la période de saisie des notes, prévue du 15 au 19 mars, coïncide avec les derniers jours du Ramadhan et potentiellement avec l'Aïd el-Fitr.

Dans un tel contexte, explique-t-il, la charge technique liée à l'enregistrement des résultats pourrait s'avérer lourde, tant pour les équipes pédagogiques que pour la plateforme numérique du ministère. Fatigue, obligations familiales et religieuses, risques de saturation technique : autant de facteurs susceptibles d'engendrer retards ou erreurs involontaires.

Pour éviter ces désagréments, le syndicat propose d'avancer le début des compositions du deuxième trimestre au 1er mars, au lieu du 8 mars initialement prévu. Les opérations de correction, de saisie des notes et la tenue des conseils pourraient ainsi se dérouler au cours de la deuxième semaine de mars, dans un climat jugé plus favorable.

Dans cette optique, la journée portes ouvertes ainsi que les vacances scolaires seraient fixées au 12 mars au lieu du 19 mars. Cette modification permettrait, selon Boujenah, d'éviter toute coïncidence avec l'Aïd el-Fitr et de garantir la participation effective des parents à cette rencontre pédagogique essentielle.

Au-delà des considérations organisationnelles, l'USTE insiste sur l'enjeu pédagogique. Programmer les évaluations plus tôt offrirait à la communauté éducative un temps suffisant pour mener des corrections collectives et engager de véritables discussions pédagogiques, loin de la pression des derniers jours du Ramadan.

L'objectif, souligne le syndicat, est de renforcer le principe d'une évaluation constructive, qui ne se limite pas à l'attribution de notes, mais vise à identifier les lacunes, rectifier le tir et consolider les acquis des élèves.

Autre argument avancé : ce réajustement permettrait de bénéficier d'une semaine scolaire complète supplémentaire au troisième trimestre, considéré comme le plus court et le plus déterminant en raison de son lien avec les examens officiels. «Cette organisation offrirait de meilleures conditions pour achever les programmes, réduire la pression sur les élèves et les enseignants et renforcer la stabilité globale de l'année scolaire», affirme Abdelkrim Boujenah.

Le secrétaire général du SNTE tient à préciser que cette proposition ne constitue pas une modification formelle du calendrier, mais plutôt une mesure organisationnelle pragmatique, fondée sur une lecture réaliste des contraintes du terrain.

L. L.

NOUVELLES ARNAQUES NUMÉRIQUES

La Gendarmerie lance l'alerte rouge

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale ont lancé un avertissement ferme face à la recrudescence de pratiques frauduleuses ciblant les données personnelles des citoyens. Cette mise en garde intervient à la lumière de dossiers récemment traités par les juridictions compétentes, révélant des méthodes d'escroquerie de plus en plus sophistiquées.

Selon le communiqué rendu public, lundi, les investigations menées conformément aux articles 19 et 26 (paragraphe 05) du Code de procédure pénale ont permis de mettre au jour de nouveaux procédés exploitant les technologies numériques.

Les fraudeurs recourent notamment à des dispositifs électroniques et à des techniques informatiques avancées pour soutirer de l'argent à leurs victimes. Parmi les stratagèmes identifiés, figure l'usurpation d'identité, notamment celle d'employés d'Algérie Poste, afin de gagner la confiance des citoyens et accéder à leurs informations sensibles.

Les enquêtes ont également révélé des opérations de collecte illégale de données privées, réalisées sans autorisation ni déclaration préalable. Ces pratiques s'appuient soit sur des systèmes de traitement automatisé, soit sur des ententes occultes visant l'exploitation frauduleuse d'informations confidentielles.

Les méthodes recensées comprennent l'extraction de données liées aux comptes clients, l'usage frauduleux de codes et numéros confidentiels et l'exploitation des réseaux sociaux pour appâter et piéger les victimes.

Les services de la Gendarmerie mettent en garde contre la prolifération de pages fictives se présentant comme celles d'institutions financières ou postales. Ces plateformes diffusent des liens frauduleux et sollicitent des informations personnelles sous prétexte de mises à jour techniques ou de vérifications urgentes.

Dans ce contexte, la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla appelle toute personne ayant été victime de ces agissements, ou disposant d'informations susceptibles de faire avancer l'enquête, à se rapprocher des juridictions compétentes d'Aïn Defla, d'El Attaf ou de Miliana, ou à contacter la brigade la plus proche sur le territoire national.

Les autorités rappellent que la protection des données personnelles constitue un enjeu majeur de sécurité publique et que toute atteinte à ces règles expose ses auteurs à de lourdes poursuites judiciaires. Face à l'essor des arnaques numériques, la vigilance des citoyens demeure plus que jamais indispensable.

Lynda Louifi